



BULLETIN
DE LA
CHAMBRE
DE
COMMERCE
FRANÇAISE
AU CANADA



**CHAMBRE DE COMMERCE
FRANÇAISE AU CANADA**

Reconnue par le Ministre du Commerce et de
l'Industrie le 20 août 1886.

EDIFICE NEW BIRKS, MONTREAL
Téléphone : HARbour 4049.
Adresse Télégraphique : "Gallia Montréal"



TRANSL ATLANTIQUES STABLES

L'atmosphère du chez-soi social, et l'excellente cuisine que vous trouverez à bord des beaux et stables paquebots de la Cunard White Star, ajoutent aux plaisirs d'une traversée transatlantique.

Nous avons à votre service un personnel français dont les membres portent un ruban tricolore à la boutonnière. La Sainte Messe est célébrée à bord de tous nos paquebots. Nous avons cherché par tous les moyens possibles de pourvoir à votre confort et de répondre à vos préférences.

Services réguliers au Havre et aux Ports Britanniques avec départ de Montréal et de Québec durant les mois d'été et d'Halifax durant l'hiver.

Demandez à votre agent local la littérature à ce sujet, ou adressez-vous à

CUNARD WHITE STAR
LIMITED

230, rue de l'Hôpital ou 1312, rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

Compagnie d'Assurances Générales
Accidents

Vol, Maritimes, Risques Divers,
Réassurances

THE GENERAL CASUALTY
INSURANCE COMPANY
OF PARIS



Edifice "Insurance Exchange" MONTREAL

Bureau No. 523, Tél.: MARquette 3261

Succursale: 45 rue Richmond ouest, TORONTO

Bureau No. 510, Tél.: Waverley 1315.

AUTOMOBILES, ACCIDENTS PERSONNELS,
MALADIES, CAMBRIOLAGES, GARANTIES,
RESPONSABILITES, BRIS DES GLACES, GRELE

Polices Valables dans l'Amérique du Nord et l'Europe

F. S. Johnson,
Gérant Général

René Fleury,
Délégué Général



La
certitude
de
l'aube

C'est dans l'attachement à de sains principes d'affaires et la confiance dans l'avenir que réside le secret de succès. La Banque Royale offre aux entreprises sérieuses la sécurité et le prestige résultant de soixante-six ans d'expérience.

LA
BANQUE ROYALE
DU CANADA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Siège social

Place d'Armes, Montréal

Capital versé et réserve, \$12,000,000

Actif, plus de \$127,000,000

Toutes opérations de banque

Gestion de portefeuille

Placement

550 BUREAUX AU CANADA

Filiale parisienne :

Banque Canadienne Nationale (France)

37, rue Caumartin, Paris



AMITIÉS FRANCO-CANADIENNES

Il y a un an le Canada célébrait le quatrième centenaire du débarquement sur ses rives d'un explorateur intrépide et vaillant pionnier du commerce, Jacques Cartier. A cette célébration participait une imposante délégation de la vieille France qui resserrait les liens sociaux entre deux peuples, dont l'un bilingue mais français de langue, de culture et de descendance et vivant en harmonie avec ses concitoyens de langue anglaise dans la plus vieille province canadienne — Québec. Cette année, d'autres visiteurs de la vieille France auront une occasion de répéter ce pèlerinage à l'occasion du quatrième centenaire du débarquement de Cartier à Hochelaga, aujourd'hui Montréal, la deuxième ville de langue française de l'univers.

CONTACT PERSONNEL

Le Canada et la France sont étroitement unis géographiquement et historiquement. Le Dominion s'est toujours efforcé de fortifier ces liens commercialement. De là les nombreux traités entre les deux pays pour l'expansion de leur commerce mutuel. Les délégations imposantes qui distinguent ces fonctions sociales témoignent de l'esprit de bonne entente qui règne entre les deux pays. Mais en matière commerciale, le contact personnel des émissaires du commerce d'un pays avec ceux de l'autre a une valeur inestimable.

AVANTAGES MUTUELS

Dans ses relations commerciales avec la France, le bilinguisme du Canada, sa nombreuse population de descendance française, qui comprend et admire la culture et le goût français, lui donnent un avantage marqué sur les autres pays. D'un autre côté, ces mêmes qualités ouvrent à la France un marché tout prêt, un champ fertile pour la création de filiales industrielles et des possibilités illimitées de placement. Ces avantages naturels sont en plus supplémentés par des ententes commerciales, l'échange de représentants diplomatiques, la création à Montréal d'une Chambre de Commerce Française et, à Paris, d'une Chambre de Commerce Canadienne.

PASSEZ DES VACANCES D'HOMMES D'AFFAIRES AU CANADA

Au visiteur français le Canada offre des récréations et des affaires, du repos et du commerce. Le Canada est très riche en possibilités de placement et d'industries. Ses ressources en forces hydrauliques sont presque illimitées; ses richesses naturelles sont abondantes et variées. Le pittoresque de ses paysages et ses sports ne sont nulle part surpassés.

MINISTÈRE DU COMMERCE OTTAWA

L'HON. R. B. HANSON, K.C., M.P.,
Ministre.

JAMES G. PARMELEE, O. B. E.,
Sous-Ministre.

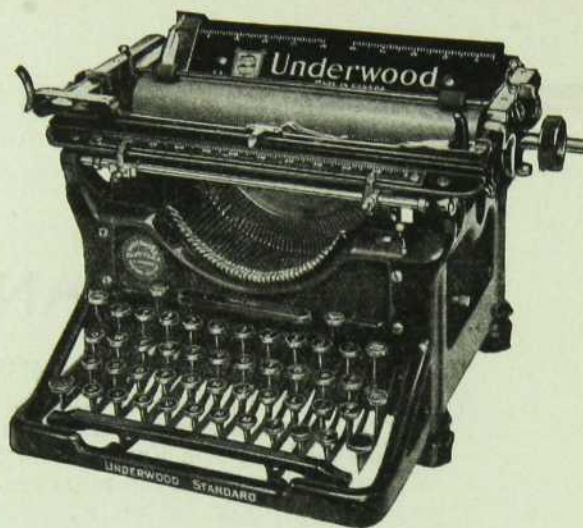
LES PROBLEMES QUI DEPUIS SI LONGTEMPS
EMBARRASSAIENT LES FABRICANTS DE CLAVI-
GRAPHES ONT ETE RESOUS DANS LA CREATION
DE CET ETONNANT NOUVEAU MODELE

UNDERWOOD *Spécial*

Après des mois et des mois d'inventions, de construction, d'essais et de reconstruction de centaines de clavigraphes, les ingénieurs de la Compagnie Underwood ont finalement résolu le problème déconcertant du SILENCE, sans rien enlever à la VITESSE, en plaçant un grand nombre de pièces à friction sur coussinets métalliques. Aujourd'hui vous pouvez vous procurer une machine Underwood beaucoup plus SILENCIEUSE et beaucoup PLUS RAPIDE que n'importe quel Underwood produit jusqu'ici.

Ces COUSSINETS METALLIQUES réduisent le bruit, la vibration et les secousses à leur minimum. Neuf autres améliorations d'importance—le clavier "Champion" pour n'en mentionner qu'une—donnent à ce nouveau modèle Underwood Spécial une plus grande vitesse, une plus grande efficacité, une plus grande durée, ainsi qu'une facilité d'opération incroyable. Ce qui n'est pas le moindre détail, la machine produit un travail d'un fini tel que vous n'en avez pas encore vu.

Demandez immédiatement à faire l'essai de cet Underwood dans votre propre bureau. Il vous aidera à expédier votre travail de routine sur toute la ligne. Tôt ou tard vous ferez l'acquisition de ce nouvel Underwood Spécial. Pourquoi pas plus tôt?



FONCTIONNE
SUR COUSSINETS!
PLUS SILENCIEUX!
PLUS RAPIDE!

Underwood Elliott Fisher Limited
639 Ouest, rue Craig,
MONTREAL.

Succursales dans toutes les villes canadiennes.

POM-D'OR

Pur jus de pommes de Normandie.
Fait un excellent cidre.

GRANDE CIDRERIE DU BOCCAGE
NORMAND, St.-Sever

Agent général: G. BOUSSION

211, St-Sacrement,

Montréal

L'Anglo American Telegraph Co.

Pour toutes vos communications cablographiques
entre le Canada et la France.

Bureau à Montréal

140 Notre-Dame O.
Téléphone MARquette 4241

Affilié à tous les bureaux
télégraphiques Canadien
National.

Bureaux associés
en France

La Western Union
2 Rue des Italiens,
Paris

153 Rue Victor-Hugo,
Le Havre.

Il n'y a en France qu'un seul organe de documen-
tation et d'informations internationales concernant
le Bois, toutes ses industries, tous ses dérivés:

LA REVUE INDUSTRIELLE DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT

2, rue Crillon, Paris, IVème.

Paraît le 15 de chaque mois.

Abonnement: 25 francs par an pour le Canada

ROYAL-KEBIR
VIN D'ALGÉRIE
DE PREMIÈRE MARQUE
FRÉDÉRIC LUNG
ALGER

Ministère des Terres et Forêts du Gouvernement de la Province de Québec

LA PROVINCE DE QUEBEC :

- Produit en abondance les meilleurs bois à papier, les essences nécessaires à l'ébénisterie et à la construction en tous genres.
- Manufacture la pâte à papier, le papier sous toutes ses formes, la cellulose de toutes qualités.
- Produit l'épinette, c'est-à-dire le meilleur bois requis par l'aviation.
- Réculte les magnifiques et succulentes pommes du CANADA et le fameux sucre d'érable.
- C'est dans la Province de QUEBEC que l'on pêche l'excellent saumon de GASPE.
- Riche en amiante, elle recèle tous les minerais. Sa fortune foncière est immense et elle est le grand champ ouvert aux placements de tout repos.
- ACHETEURS pourquoi grever vos prix d'achat de commissions intermédiaires, alors qu'il suffit de vous adresser au Ministère des TERRES & FORETS, à QUEBEC, pour obtenir gratis tous les renseignements nécessaires.
- Pour les bois et autres produits de la forêt, s'adresser à la Commission des Produits Forestiers, 55½ Grande Allée, QUEBEC, fondée par l'Honorable Honoré MERCIER, Ministre des TERRES & FORETS, pour assurer l'emploi économique et rationnel des bois de la Province.
- FRANÇAIS — écrivez en FRANÇAIS aux Canadiens — le FRANÇAIS est langue officielle.

A Ottawa retirez-vous au CHATEAU LAURIER



Vous y trouverez, en plus du confort désiré et d'une cuisine excellente, une piscine chauffée et d'autres avantages dont le moindre n'est pas la proximité du Parlement et des bureaux de l'Administration.

L'hôtel occupe l'un des plus beaux sites d'Ottawa et son aménagement est tout à fait remarquable.

Prix des chambres : \$3 et plus par jour,
Plan européen.

Le Château Laurier est un hôtel du

RESEAU CANADIEN NATIONAL

Fondée en 1828

L'UNION

COMPAGNIE D'ASSURANCES
contre l'Incendie, les Accidents
et Risques divers
de PARIS (FRANCE)

Actif dépassant \$40,000,000

INCENDIE AUTOMOBILE
et VOLS RESIDENTIELS
à prix réduits

Opérant dans le monde entier

*Agents sérieux
demandés*

J. P. A. GAGNON

Directeur pour le Canada

465 RUE ST-JEAN

MONTREAL

VOYAGEZ-VOUS?

Si vous voyagez, achetez vos chèques de voyageurs et vos lettres de crédit circulaires à notre succursale la plus rapprochée, soit du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard.

Il est impossible d'apporter en voyage des sommes considérables sans s'exposer aux aléas de la perte, du vol ou de toute autre éventualité.

Le chèque de voyageur et la lettre de crédit circulaire de la Banque Provinciale du Canada feront connaître votre identité partout où vous irez et vous éviteront l'ennui de démarches oiseuses.

La Banque Provinciale du Canada

Correspondants dans toutes les parties du monde.

PARIS :

Comptoir National d'Escompte de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

Service régulier de marchandises par

COUNTY LINE

(Inter-Continental Transport Services Ltd.)

entre

Montréal (été) West Saint John (hiver)

et

Le Havre, Bordeaux, Anvers, Rotterdam,

Le Havre : Consortium Maritime Franco Américain,
142, Bd de Strasbourg.

Bordeaux : Henri Ferrière, 9, Place Jean Jaurès.

Paris : Consortium Maritime Franco Américain,
1 bis Cité Paradis.

Agents Généraux pour le Canada

Canada Steamship Lines Ltd, Montréal

BULLETIN

de la Chambre de Commerce Française au Canada

SOMMAIRE

	PAGES		PAGES
<i>Exposition Artistique de produits français</i>	14	COMMERCE	
<i>Distinctions honorifiques</i>	13	<i>Bulletin commercial du Canada</i>	22
<i>Nécrologie</i>	13	<i>Le Port de Montréal</i>	5
<i>XXVe Anniversaire des H.E.C. de Montréal</i>	11	<i>Tendances économiques au Canada</i>	7
<i>En quelques lignes</i>	12	<i>Agriculture et Prospérité</i>	20
<i>Déjeûners-causeries</i>	13	<i>Situation des cokes de charbon au Canada</i>	10
<i>Canada 1935</i>	13	DOUANE	
		<i>Commission du Tarif</i>	13
		FRANCE	
		<i>Immatriculation</i>	9
		<i>Monthly economic indices</i>	23

Le Port de Montréal en 1934

A première vue, si on se contente de comparer les tonnages de marchandises manutentionnées en 1933 et en 1934, on constate que cette dernière année a été excellente pour le port de Montréal, les navires sont venus plus nombreux et les importations de charbon et de pétrole ont augmenté très sensiblement.

Mais en considérant les chiffres des exportations, on remarque que les exportations de grains ont continué à diminuer. Les recettes dérivant des élévateurs sont tombées de plus de 300,000 dollars, réduisant d'autant le montant total des recettes du port.

Nombre des navires.

Le nombre total des navires ayant visité le port a été en augmentation. On a compté deux fois plus de caboteurs mais un peu moins de transocéaniques.

	NAVIRES SE LIVRANT AU CABOTAGE		TRANSOCEANIQUES		TOTAL	
	Nombre	Tonnage net	Nombre	Tonnage net	Nombre	Tonnage net
1932	311	574,254	963	3,676,172	1,274	4,250,426
1933	415	724,092	1,061	3,822,586	1,476	4,546,678
1934	819	1,266,460	1,036	3,741,063	1,855	5,007,523

Ces navires se répartissent comme suit, par pavillon : britanniques 741, canadiens 680, norvégiens 251, américains 52, suédois 33, danois 27, allemands 22, italiens 18, hollandais 15, français 7. Le pavillon britannique fut mieux représenté encore que l'année précédente mais ce sont

les navires canadiens qui ont enregistré la plus grande avance sur 1933 (ce sont en général des caboteurs).

Le mouvement des passagers vers l'Europe a continué à diminuer.

Trafic marchandises.

Le tableau ci-dessous donne le tonnage comparé des trois natures de trafic de marchandises du port pour 1925 et pour les quatre dernières années.

	Importations	Exportations	Commerce Intérieur	Total
1925	2,394,311	5,265,151	1,477,819	9,137,281
1931	3,568,542	3,036,835	3,308,997	9,914,374
1932	4,036,045	3,926,315	2,782,978	10,745,338
1933	4,539,444	2,802,873	3,223,091	10,565,408
1934	5,088,209	2,329,511	3,908,085	11,325,805

Comme on le voit, le port de Montréal, d'exportateur, est devenu, depuis 1930, importateur; les exportations n'ont pas cessé de décroître au profit des importations.

Les pourcentages ci-dessous des différents trafics pour les années 1925, 1928, 1933 et 1934 sont on ne peut plus édifiants.

	Importations	Exportations	Commerce intérieur
1925	26%	58%	16%
1928	20%	54%	26%
1933	43%	27%	30%
1934	46%	20%	34%

La diminution du volume des exportations est entièrement attribuable à la baisse continuelle des exportations de grains. Dès 1928, Montréal a perdu la suprématie mondiale pour le mouvement des grains; durant cette année, les sorties par son port ne dépassaient guère 95 millions

de boisseaux, alors que celles de Vancouver atteignaient 96 millions et demi de boisseaux, et, depuis, ce dernier est resté le premier port à grains du Dominion.

Il faut remonter à 1911 pour trouver un mouvement de grains aussi réduit que celui de 1934. Le tableau ci-dessous donne les tonnages comparés des exportations des principales céréales durant les années 1928 et 1934.

	1928	(en tonnes de 1016 kgs)	1934
Blé	4,316,768		1,002,295
Orge	697,201		73,291
Seigle	373,011		3,240
Avoine	255,575		53,066

Le port de Montréal a été également concurrencé par des ports moins importants que celui de Vancouver, ainsi : Churchill, le nouveau port sur la baie d'Hudson, a vu ses expéditions de grains passer de 500,000 boisseaux en 1931 à 4 millions en 1934; Sorel, en aval de Montréal (doté récemment d'un élévateur), dont les premières exportations se sont élevées en 1930 à 775,000 boisseaux pour passer à 7,800,000 en 1932 et à 13,700,000 en 1933. Un mouvement se dessine également à Québec; ce vieux port se lancerait à son tour dans l'exportation des grains.

La baisse continue du niveau des eaux du port est loin d'aider à la reprise des expéditions de blé par Montréal. Durant 1934, de nombreux navires n'ont pu prendre à Montréal qu'une partie de leur cargaison, qu'ils complèteront à Sorel ou à Québec.

Il est à remarquer que les expéditions par Montréal des pièces d'automobiles et des métaux, notamment du cuivre, ont été en augmentation.

Les importations ont continué à progresser; deux produits représentent la plus grande partie du tonnage des entrées, ce sont : le pétrole et le charbon.

Pétrole.

Depuis 1930, Montréal est devenu un grand centre de raffinage du pétrole. De grandes usines, dotées d'un outillage des plus modernes, traitent les trois quarts du pétrole brut importé, l'autre quart étant destiné aux raffineries de l'Ontario vers lesquelles il est acheminé par voie d'eau. Ce pétrole vient des États-Unis, de Colombie et du Mexique.

Charbon.

Il en est de même pour le charbon. Les principaux importateurs ont aménagé tout spécialement de nombreux quais à l'entrée du port, les achats en Grande Bretagne sont devenus très importants depuis les Accords d'Ottawa, et Montréal en a largement profité.

La valeur des importations canadiennes de charbon est tombée de 56 millions de dollars en 1929 à 35 millions de dollars en 1934, mais la part de l'Angleterre est passée pour les deux années considérées, de 4,8 millions à 8,4 millions, tandis que la part des États-Unis a diminué d'environ 50 %, de 50 millions à 26 millions.

Le Canada achète en Angleterre surtout de l'antracite; en 1929, 18 % de ses importations de ce produit venaient d'Angleterre et 79 % des États-Unis, tandis qu'en 1934, les pourcentages respectifs de ces deux origines étaient de 47 % et 50 %.

Le charbon américain vient en général par voie de terre dans la province de Québec et par les Grands Lacs dans l'Ontario, alors que le charbon anglais entre en général par le port de Montréal.

Le tableau ci-dessous donne les tonnages des principales marchandises ayant passé en 1934 par le port de Montréal.

IMPORTATIONS	
Pétrole brut	1,821,888
Antracite	1,416,787
Sucre brut	230,136
Charbon bitumineux	226,823
Pâte de bois	208,229
Seigle	158,633
Pétrole raffiné	80,377
Minerai de fer	72,753
Étain en feuilles	52,573
Mais	50,915
Fruits frais	50,346
Lin	47,486
Fer et acier	41,268
Orge	29,579

EXPORTATIONS	
Blé en vrac	998,743
Farine	202,222
Automobiles et pièces détachées	116,945
Orge en vrac	73,291
Saindoux	61,620
Cuivre en barres	57,623
Papier	52,911
Fruits frais	50,927
Viandes préparées	50,251
Bois d'oeuvre	48,540
Avoine en vrac	45,915
Huile combustible	30,574
Pâte de bois	28,166
Fromage	27,176

La baisse du niveau des eaux du port.

Cette baisse continue du niveau des eaux est une lourde menace pour le port de Montréal. En 1934, 966 navires, représentant un tonnage de jauge nette de 2,454,216, contre 246 navires (792,000 tonnes) en 1930, ont dû quitter le port sur lest.

À l'origine, le St-Laurent présentait, de Québec à Montréal, une profondeur minima de 10 pieds, qui a été amenée par des creusages successifs à 15 pieds en 1852, à 18 en 1857, à 20 en 1868, à 22 en 1878, à 25 en 1882, à 27 1/2 en 1888 et à 30 en 1911. On a cherché depuis 1911 à porter la profondeur minima à 35 pieds, mais la crise a ralenti, sinon arrêté, les travaux de creusement dont les quatre-cinquièmes avaient déjà été effectués.

Le niveau du chenal est donc actuellement théoriquement de 30 pieds, celui du port a toujours une différence d'environ un pied, permettant ainsi l'entrée des navires d'un tirant d'eau maximum de 25 pieds et demi. Mais, depuis plusieurs années, cette différence de niveau s'est accentuée considérablement; ainsi, en 1933, la moyenne de septembre a été de 28 pieds 7 pouces, celle d'octobre de 27 pieds 10 et celle de novembre de 27 pieds 6. En 1934, le niveau a été très inférieur à 29 pieds, d'août à la fermeture de la navigation.

On ne connaît pas toutes les causes de cette baisse continue du niveau des eaux, mais il n'est pas douteux que le déboisement continu a modifié quelque peu le régime des eaux du St-Laurent, dépendant autant des précipitations du bassin du fleuve que du réseau des Grands Lacs.

D'autre part, il est indéniable que certaines grandes villes des États-Unis, Chicago en particulier, détournent à leur profit des volumes d'eau considérables.

Les grandes organisations commerciales de Montréal commencent à s'inquiéter de cette baisse continue de niveau. Dernièrement, une délégation d'hommes d'affaires s'est rendue à Ottawa pour rencontrer le Ministre de la Marine et le prier d'agir rapidement.

Dès 1932, Sir Alexander Gibbs, montrait dans son rapport sur les ports du Dominion, l'urgence des travaux à entreprendre pour remédier à cette situation.

D'après Sir A. Gibbs, deux solutions se présentent : ou approfondir encore le port d'amont où se trouvent les principaux quais et la plus grande partie de l'outillage (élévateurs, hangars, frigorifiques...) ou aménager le port d'aval.

Enfin, en attendant la publication du rapport de la commission d'enquête, un crédit de \$3,500,000 vient d'être voté pour le port de Montréal.

Tendances économiques au Canada,

Bien que la période d'après-guerre se caractérise par des fluctuations violentes, les activités productives au Canada y montrent des progrès substantiels, malgré que 1929 eût été une année de grande activité et 1932 une année de profonde dépression. La moyenne dans le gain annuel, de 1919 à 1933, dans l'indice du volume des affaires basé sur 45 facteurs est de 2.14 p. c. L'avance de 1921 à 1929 n'a donc pas été entièrement absorbée par la réaction subséquente, la tendance générale des quinze années étant visiblement à la hausse. Les violentes réactions de 1921 et de 1932-33, toutefois, ont grandement affecté l'avance du reste de la période. Mais, pour le Canada, la période des quinze ans suivant la guerre sera connue comme une époque de progrès modéré en dépit de l'alternance de réactions cycliques prononcées à différents stades.

Croissance comparative de la population des périodes d'avant guerre et d'après guerre.

Dans les circonstances actuelles, la croissance de la population est un excellent criterium des progrès économiques du Canada, fournissant un étalon pour mesurer les changements dans d'autres éléments économiques. Des changements dans le taux de croissance de la population affectent le procédé économique de nombreuses manières, déterminant dans leurs multiples ramifications le ton de toute une époque. Au cours des quinze années précédant la guerre, le Canada est passé par la période la plus prospère de son histoire. Le gain moyen en population de cette période est de 2.89 p. c. par année, comparativement à 1.75 p. c. les derniers 15 ans. La rapide expansion de la production des premières années du siècle a attiré les immigrants en grand nombre et le taux de natalité y a été plus élevé que pendant la période d'après-guerre.

Croissance comparative de l'activité économique.

Pour fins de comparaison à long terme, un indice de l'activité économique basé sur huit facteurs a été tracé pour chacune des deux périodes en question, les facteurs originaux étant ajustés là où nécessaire pour les changements de prix. L'avance moyenne de cet indice de 1899 à 1913 n'est pas de moins de 6.41 p. c. par année comparativement à 1.40 p. c. dans la période d'après-guerre. Vu des conditions extrêmement favorables, les progrès économiques du Dominion ont été spectaculaires les premières années du vingtième siècle. A cause de deux dépressions majeures, l'avance à long terme de la période d'après-guerre a été d'un caractère relativement modeste.

Tendance générale de la production.

Bien que l'indice du volume des affaires, la meilleure mesure des opérations productives globales, montre un gain annuel de 2.14 p. c. par année au cours de la période sous observation, les taux de changement dans les facteurs sous cet en-tête montrent de grandes variations. L'expansion de la production minérale a été relativement rapide, résultat de la découverte de plusieurs mines dans la zone précambrienne et d'un plus grand développement des mines déjà en exploitation. Le gain dans la production d'énergie électrique a aussi été un développement considérable de cette période. Les gains moyens de la production minérale et de l'hydroélectricité ont été respectivement de 5.16 p. c. et 9.87 p.c. par année. Bien que le gain moyen des manufactures en général se limite à 1.88 p.c. par année, il y a une croissance marquée dans la production de papier à journal et l'industrie de l'automobile. La capacité de l'industrie du

papier a fait preuve d'une grande expansion contrastant avec la contraction des scieries et des autres industries du bois.

La rapide expansion de la production et de la vente d'objets peu employés ou même complètement inconnus il y a une génération a été un des traits de la période d'après-guerre. Dans les marchandises du consommateur les automobiles, les radios et la soie artificielle en sont des exemples. De telles transpositions d'une industrie à une autre sont des traits nécessaires d'une économie vivante. Les différents taux d'avance affectent le déplacement du travail et du capital et sont causes de plusieurs modifications mineures dans la charpente du système économique.

L'activité intense de la construction de 1926 à 1930 a été compensée en grande mesure par une suspension partielle en ces dernières années. Comme résultat, la moyenne d'augmentation des opérations de l'industrie du bâtiment au cours de ces quinze ans se limite à 0.94 p. c. par année. En ajustant la valeur des contrats de construction par les changements dans le coût des matériaux et des salaires, il y a un gain moyen de 1.45 p. c. par année de 1919 à 1933. Le déclin des permis de construction après un semblable ajustement est de 0.19 p. c. par année. Les larges fluctuations de la construction au cours des derniers cinq ans sont un des éléments les plus importants de la dépression et l'absence de nouveaux travaux sur une grande échelle a contribué au prolongement des mauvaises années.

Il est admis que l'une des causes principales de la fluctuation économique se trouve dans le changement de volume des achats de marchandises durables par les entreprises commerciales qui sont guidées par les changements dans la perspective des profits. Le volume de marchandises intermédiaires et finies achetées par les entreprises commerciales est élevé et contraste avec les achats des consommateurs. Les achats des consommateurs sont nécessaires pour la plupart car ils ne peuvent être remis. L'achat de marchandises durables est facultatif parce qu'il peut être retardé en prolongeant la durée de marchandises usagées. Ainsi l'indice de la production de marchandises pour producteurs sur la base de 1926 a avancé de 60.8 en 1921 à 131.5 en 1929 et bien qu'il ait décliné à 60.7 en 1932, la tendance générale n'en montre pas moins une moyenne d'avance annuelle de 1.56 p. c. au cours des quinze années et en 1934 un relèvement à 79.7 p. c. La production de marchandises de consommation n'est pas sujette à d'aussi grandes fluctuations et montre une plus forte moyenne d'avance annuelle au cours de la période en question. L'indice a avancé de 69.4 en 1921 à 114.3 en 1929 et a décliné à 93.5 en 1932. La moyenne de gain annuel de 1919 à 1933 est de 2.80 p. c.

En considérant les fluctuations de la production de la période d'après-guerre il ne faut pas ignorer une plus grande variation de produits. L'entreprise a grandement délaissé la production des nécessités immédiates de la vie, y compris les aliments, le vêtement et le logement. La demande pour denrées de ce groupe est relativement peu élastique. Mais il n'en est pas de même avec les instruments de production et certaines marchandises durables ou marchandises de consommation non essentielles en viennent à occuper une plus grande place dans la production globale, la demande est susceptible d'une rapide expansion ou contraction avec des fluctuations correspondantes dans l'activité productive. Au cours de la phase progressive du cycle il y a une avance appréciable dans la proportion de marchandises durables comparativement à la production globale. Un meilleur train de vie a provoqué une hausse continue de

l'importance relative du confort et du luxe comparative-ment aux choses de simple nécessité dans la totalité des marchandises produites. C'est le contraire qui s'est produit au cours des années plus récentes.

Agriculture.

Le volume et la valeur de la production agricole sont un des facteurs les plus importants dans les alternances de prospérité et de dépression. Dans un pays comme le Canada où l'agriculture occupe une large place dans les activités économiques de la nation, les récoltes affectent inévitablement le cours général des affaires. La superficie en culture a augmenté de 52,800,000 acres en 1920 à 62,200,000 acres en 1930, se contractant à 56,000,000 d'acres en 1934. La moyenne de gain annuel de la période de quinze ans de 1919 à 1933 est de 0.7 p. c. À la suite des conditions de sécheresse des derniers cinq ans l'avance de production des grandes cultures se limite à 0.1 p. c. par année au cours de la même période. Elargissant le cadre de cette étude pour couvrir la production agricole en général, il est constaté que même après ajustement pour changements de prix l'augmentation moyenne de la période d'après-guerre est de seulement 0.7 p. c.

La situation ferroviaire.

Il y a un fort degré de dépendance mutuelle entre les chemins de fer d'un côté et l'ensemble de l'industrie de l'autre. Il est clair, toutefois, que le volume des transports commerciaux des chemins de fer n'a pas avancé dans la période d'après-guerre parallèlement avec les opérations productives. Au cours de cette période le tonnage transporté a décliné en moyenne de 1.96 p. c. par année. La baisse dans le nombre de voyageurs transportés a été de 4.86 p. c. par année. Bien que la dépression des dernières cinq années ait grandement participé à ces reculs, la concurrence de l'automobile est aussi considérée comme un facteur important. Les revenus bruts de l'opération des chemins de fer ont décliné de 1.19 p. c. par année en moyenne, tandis que le plus grand déclin des frais d'exploitation donne pour résultat à long terme un gain dans le revenu d'exploitation.

Emploi.

L'expansion du volume de chômage pendant une ère de progrès économique est un des paradoxes de cette période. Le pourcentage de chômeurs dans les unions ouvrières a augmenté à un taux moyen de 11.2 p. c. par année, en contraste avec une avance de 2.14 p. c. dans l'indice du volume des affaires. Les indices de l'emploi sont établis depuis janvier 1921 jusqu'à la date actuelle et les calculs de changement moyen sont basés sur les données de treize années complètes de 1921 à 1933. Vu le bas niveau de 1921, les résultats sont plus favorables qu'ils ne le seraient si les années 1919 et 1920 y avaient été incluses. L'indice général de l'emploi montre un gain moyen de 0.61 p. c. par année, au cours des treize ans, tandis que l'emploi dans les usines a augmenté de 0.26 p. c. par année. Le gain à long terme est visible dans les mines, la construction, les services et le commerce, tandis qu'il y a perte dans les opérations forestières et les transports.

Commerce extérieur et prix des importations et exportations.

Le commerce extérieur est important non seulement à cause de son ampleur comme facteur de notre vie économique mais aussi parce que des changements en volume des importations et des exportations reflètent des changements correspondants du commerce domestique. Un examen des indices du volume du commerce extérieur révèle qu'un gain annuel moyen de 0.98 p. c. existe dans les im-

portations tandis que les exportations ont gagné 0.28 p. c. par année au cours de la même période. Le volume des exportations était bas en 1920 et 1921, montant à un maximum en 1928. Le bas niveau de la récente dépression a été atteint en 1932, des gains paraissant en 1933 et 1934. Le volume maximum des importations a été atteint en 1929 et le minimum de la dépression n'a été touché qu'en 1933. D'après l'expérience de la période d'après-guerre le volume des exportations montre une tendance à précéder celui des importations; le maximum est atteint plus tôt au cours du cycle et la priorité se répète dans la dépression subséquente.

Vu le déclin marqué des prix de gros au cours des quinze années, la valeur des deux divisions du commerce extérieur a décliné. L'application de la formule indique un déclin moyen annuel de 3.34 p. c. des exportations et de 2.63 p. c. des importations. Bien que les importations de matières premières et des produits complètement ouverts aient montré des déclinés, la diminution des matières premières a été relativement plus grande. Le plus grand déclin en valeur des importations de matières premières provient en grande partie d'une plus forte baisse des prix. Le déclin en valeur des importations de matières premières a été de 3.62 p. c. par année comparativement à un déclin de 2.25 p. c. dans les produits ouverts.

La tendance des exportations indique une expansion relativement plus grande des opérations manufacturières. Le déclin en valeur des exportations de matières premières a été de 3.41 p. c. comparativement à un déclin de 3.01 p. c. dans les marchandises ouverts.

Une chute relativement plus forte des prix des exportations comparativement aux importations est due au déclin marqué des prix des matières premières de 1929 à 1933. Dans les époques de baisses des prix il est bien connu que les matières premières tombent plus rapidement que les produits ouverts. Les matières premières dans les conditions actuelles forment une plus grande proportion des exportations que des importations. Le déclin moyen annuel des prix des marchandises exportées au cours de la période de quinze ans a été de 5.6 p. c. tandis que le déclin des prix des importations a été de 4.5 p. c. par année.

Prix généraux des marchandises.

Un système de prix joue un rôle important dans la vie économique. Il sert comme mécanisme social facilitant la production et la distribution des denrées et des utilités en général. Les prix, en facilitant l'échange des marchandises, rendent possible la spécialisation, un facteur essentiel de progrès économique. Les prix rendent possible la direction rationnelle de l'activité économique par la comptabilité qui est basée sur le principe de représentation en terme d'argent de toutes les commodités hétérogènes, services et droits affectant une entreprise commerciale. Les marges entre différents prix entrant dans le système créent les possibilités du profit qui est la force animatrice des opérations commerciales.

Une avance des prix telle que celle qui s'est produite de 1896 à 1920 est un encouragement à l'expansion industrielle. Les quinze années précédant la guerre, les prix des marchandises ont avancé de 2.13 p. c. et cette augmentation a été grandement accélérée pendant la guerre et pendant près de deux années d'après-guerre. Alors que les prix étaient relativement stables, de 1923 à 1929, les tendances à long termes des quinze années subséquentes à la guerre ont été à la baisse. Le déclin, limité en grande partie à 1921 et aux quatre années de 1929 à 1933, a été en moyenne de 4.42 p. c. par année au cours de cette période.

Les groupes de la classification officielle ont presque

tous participé à ce mouvement de baisse depuis la guerre. Cette unanimité presque générale de déclin suggère une tendance vers une assimilation mutuelle. Toutefois, les divers groupes ont réagi différemment sous les forces extérieures, y compris la pression de la concurrence, les facteurs entrant dans le cycle des affaires et autres agences dont les effets ne peuvent être retracés en détail ici. Le déclin des produits de la ferme canadienne a été de 5.65 p. c. par année tandis que celui des articles ouverts a été de 4.43 p. c. Les minéraux non métalliques et chimiques montrent des déclinés de 1.80 p. c. et 2.92 p. c. respectivement.

En contraste avec la production apparemment favorable des prix du côté opération des industries manufacturières en général, il y a eu persistance de 1922 à 1929 à se lancer dans de fortes dépenses de capital-outillage relativement élevées. Le pouvoir d'achat des producteurs agricoles et de certaines autres matières premières est resté relativement bas.

Quoique la tendance des prix des denrées ait été à la baisse de 1920 à 1923, il y a eu un relèvement cette dernière année et une possibilité de renversement de cette tendance, vu les changements fondamentaux dans le mouvement économique.

Valeurs mobilières.

Bien que la tendance de la cote des actions ne représente pas exactement les prix des entreprises commerciales comme unités, elle a une grande valeur dans l'étude des fluctuations économiques. Malgré la diversité des intérêts parmi les acheteurs et vendeurs de titres les revenus d'opération des corporations sont de beaucoup les plus importants facteurs, déterminant le cours des actions. Ainsi, les cotes de la bourse reflètent ce que l'ensemble de la communauté prévoit des profits futurs aussi bien que des tendances actuelles.

Malgré l'avance marquée des actions ordinaires de 1926 à 1929 le gain de la période de quinze ans est de proportion modeste. L'avance de l'indice des titres aux bourses de Montréal et de Toronto a été de 3.83 p. c. par année. Cette avance a été inégale entre différents groupes, les titres industriels montrant un gain de 7.20 p. c. par année tandis que les services publics ont avancé de 1.30 p. c. Les titres de pulpe et papier et des transports sont les seuls groupes de la classification officielle, qui au cours de toute la période en question, ont montré un déclin. Il y a eu des avances dans les produits alimentaires, l'énergie, la traction et les groupes divers.

Facteurs financiers.

Le système bancaire occupe une position stratégique dans la vie économique du Dominion. Par le côté financier les banques sont apparentées à toutes les autres entreprises, tout comme les chemins de fer du côté industriel; toutes les entreprises achètent du crédit bancaire comme elles achètent aussi du transport. Comme un encombrement sérieux de trafic met un frein aux opérations industrielles, ainsi l'incapacité des banques à prêter ou la répugnance des clients à emprunter peuvent être un obstacle aux transactions commerciales.

Dans les premières années d'après-guerre les opérations des banques à charte reflètent l'inflation de cette période. Les prêts et billets aux mains du publics ont atteint des chiffres extrêmement élevés. Malgré une augmentation prononcée de 1925 à 1929 ces deux facteurs ont montré une tendance à la contraction au cours de la période entière.

Immatriculation des Français à l'étranger

Aux termes de la loi du 22 mars 1934, tous les Français ou protégés français résidant à l'étranger doivent se faire OBLIGATOIREMENT immatriculer par les soins du Consulat dont ils relèvent.

L'immatriculation — formalité civile — a pour but d'assurer un contact plus étroit entre les autorités consulaires et les ressortissants renforçant ainsi la protection consulaire.

Tout Français ou protégé français qui n'est pas immatriculé ou ne se fait pas immatriculer acquittera les droits consulaires du tarif mis en vigueur le 1er janvier 1935 avec une majoration de 100 %.

Exemple : Un français ou protégé immatriculé acquittera un droit de 50 francs soit \$3.45 pour l'obtention d'un passeport.

Un Français ou protégé non immatriculé acquittera un droit de 100 francs (50 frs de droit; 50 frs de surtaxe) soit 6.90 dollars.

Le Français ou protégé français qui se fait immatriculer doit prouver :

- a) son identité,
- b) sa nationalité.

En outre les citoyens français doivent apporter la preuve qu'ils ont satisfait à leurs obligations militaires (les insoumis et les déserteurs ne peuvent bénéficier de l'immatriculation).

L'intéressé devra présenter une des pièces suivantes :

- passeport,
- carte d'identité,
- certificat d'immatriculation,
- livret militaire,
- carte du combattant,
- livret de famille,
- titres de pensions.

La personne qui se trouverait en possession de son seul extrait de naissance devra prouver son identité soit par l'attestation de deux personnes honorablement connues du Consulat, soit par une attestation d'un agent consulaire de France, soit par une déclaration d'identité dressée par le maire ou le chef de la police de la localité.

La personne qui se trouverait démunie de tout document et serait dans l'impossibilité de s'en procurer soumettra son cas au Consulat Général de France à Montréal, soit directement, soit indirectement par l'intermédiaire d'un agent consulaire.

Figurent sur l'immatriculation du chef de famille :

- son épouse, si elle est française,
- ses enfants mineurs,

(les enfants majeurs sont immatriculés séparément)

Le chef de famille devra donc produire soit :

- son livret de famille dûment à jour,
- soit son acte de mariage et les extraits de naissance de ses enfants mineurs.

Le coût du certificat d'immatriculation est de 5 francs (0.35 cts).

Ce certificat doit être renouvelé tous les trois ans. Si une modification des renseignements inscrits sur le certificat d'immatriculation est nécessaire (mariage, naissance ou décès), celle-ci doit être faite par les soins d'un Consulat.

Le Français ou protégé français qui acquiert une nationalité étrangère est rayé des registres d'immatriculation.

(Communiqué par le Consulat Général de France à Montréal)

Situation des cokes de charbons au Canada, exercice 1934

PRODUCTION.—Au cours de l'année 1934 toutes les provinces du Canada, sauf celle de l'Île du Prince Édouard, fabriquaient du coke de charbon.

Le coke de pétrole n'est fabriqué que dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, et d'Alberta.

La production a enregistré une augmentation de 30% au cours de l'année 1934, par rapport à l'exercice précédent.

La "DOMINION STEEL & COAL CO", de Sydney (Nouvelle-Ecosse) a mis en exploitation une nouvelle usine, qui lui a permis de subvenir à tous les besoins des provinces de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

Dans la province de Québec, la "MONTREAL COKE AND MANUFACTURING CO" s'est, comme à l'ordinaire, approvisionnée dans la proportion d'environ 35% aux mines de charbon de la Nouvelle-Ecosse, pour le fonctionnement de ses fours à coke; la différence est constituée par du charbon anglais.

Dans l'Ontario les fours à coke de Hamilton et de Sault Ste-Marie, augmentent constamment leur production.

Au Manitoba, la "WINNIPEG ELECTRO CO" qui, jusque là s'approvisionnait de charbon aux Etats-Unis, emploie maintenant du charbon canadien dans la proportion de 100% et se trouve en mesure de faire face aux besoins habituels.

La production canadienne de coke se développe régulièrement et pourra bientôt pourvoir entièrement aux besoins de la consommation indigène.

Le commerce du charbon et du coke dans les provinces maritimes et dans la province de Québec est presque entièrement contrôlé par un puissant trust qui s'approvisionne en Angleterre; il est composé des sociétés suivantes:

BRITISH COAL CORPORATION, Montréal, qui effectue les importations.

"ST. LAWRENCE STEVEDORING CO LTD", Montréal, qui opère le déchargement et la répartition.

Le coke est en majeure partie produit par la "MONTREAL COKE & MANUFACTURING CO", à

Montréal. Ses produits sont répartis par la "LASALLE COKE CO" qui fournit tous les marchands de charbon.

Les prix de gros au 31 août 1935

sont les suivants:

Coke pour chauffage domestique \$8.25 la tonne;

Coke menu pour chauffage central, etc. \$5.75 la tonne.

Statistiques d'Importation et d'Exportation des Cokes au Canada

Provenances	1933		1934	
	Quantités en tonnes	Valeurs en dollars	Quantités en tonnes	Valeurs en dollars
Coke d'une catégorie non produite au Canada, ou qui, vu les frais de transport n'est pas commercialement disponible dans tout le Canada s'il est importé par des fabricants pour être exclusivement employé dans des fourneaux pour la fabrication du carbure de calcium ou pour opérations métallurgiques dans leurs propres usines.				
Royaume-Uni			1.399	4.862
Etats-Unis	77.122	408.883	110.289	695.845
Total importé	77.122	408.883	111.688	700.707
Coke, n.a.e.				
Royaume-Uni	19.668	61.717	31.871	134.365
Etats-Unis	492.239	2.259.785	665.679	3.552.726
Autres pays	114	478	314	1.345
Total importé	512.021	2.321.981	697.864	3.688.436
EXPORTATIONS				
Coke, n.a.e.				
Etats-Unis	21.143	274.390	33.249	467.860
Italie	309	4.677	1.181	16.792
Total exporté	21.574	280.193	34.924	488.074

Statistiques relatives au Coke 1934.

Charbon bitumeux servant à la fabrication du coke. { Canadien, en tonnes 854.324
Importé, en tonnes 2.281.681

Total 3.136.005

Coke fabriqué (en tonnes) 2.266.757

Disposition de la production	Employés	Dans les usines à gaz (en tonnes)	232.563
		Dans les fonderies	475.416
Vendus		Pour chauffage domestique	1.184.977
		Pour autres usages	291.842
Total			2.184.798

Etat comparatif de la Production, de l'Importation et de l'Exportation du Coke

	1933	1934
Production (en tonnes)	1.772.164	2.266.757
Importation (en tonnes)	644.075	930.221
Moins exportations	5.199	7.376
Apparente consommation	2.411.040	3.189.602

PRODUCTION. — Etat comparatif 1927 à 1934.

1927 (milliers de tonnes)	2.026	1931 (milliers de tonnes)	1.833
1928 (milliers de tonnes)	2.314	1932 (milliers de tonnes)	1.638
1929 (milliers de tonnes)	2.678	1933 (milliers de tonnes)	1.772
1930 (milliers de tonnes)	2.386	1934 (milliers de tonnes)	2.267

L'arrêt des industries employant le coke explique la baisse de la production.

XXVe anniversaire de fondation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

L'Association des Anciens de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal avait invité les anciens de l'École des Hautes Études Commerciales de France à venir célébrer le 25e Anniversaire de la Fondation de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. La délégation de France, ayant à sa tête M. Emile Boespflug est arrivée à Montréal le 24 septembre et elle a participé pendant quelques jours aux manifestations qui ont marqué la célébration de cet anniversaire. Pour en indiquer l'esprit, citons un des journaux de Montréal:

"Saluons les anciens élèves de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris. Leur présence à Montréal confère aux fêtes du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de notre École des Hautes Études Commerciales le caractère que nous leur souhaitons: ce sont des fêtes françaises. Que les H. E. C. de Paris soient ici comme chez eux. Notre ville est heureuse de les recevoir.

Nous ne pourrions trouver interprète plus éloquent des sentiments de notre petit peuple à l'égard des H. E. C. de Paris que le directeur de l'École des H. E. C. de Montréal, M. Henry Laureys.

La France, a-t-il écrit, à laquelle nous devons tant, surtout au point de vue intellectuel, nous apporte donc, une fois de plus, le précieux réconfort de son affection et l'encouragement qu'elle accorde toujours à ceux qui, au dehors de ses frontières, ont pour mission de propager sa culture. L'enseignement donné à notre école, français par ses méthodes et français par la langue dans laquelle il s'exprime, n'en sera que plus cher au cœur de tous les Canadiens. Ceux qu'il a formés, tout particulièrement, s'en réjouiront, j'en ai la conviction.

L'École des Hautes Études Commerciales est digne de notre admiration. M. Raymond Brugère, ministre de France au Canada, a défini son œuvre en ces termes:

Dans le court espace de vingt-cinq ans, l'École des Hautes

Études est parvenue à doter le pays d'un cadre de licenciés en sciences commerciales dont le moins que l'on puisse dire est que, par le bilinguisme et la connaissance approfondie qu'ils ont acquise des méthodes économiques françaises, ils seront nécessairement appelés à jouer, dès la reprise des affaires, un rôle de tout premier rang."

La journée du 25 fut bien remplie. Elle débuta par une messe d'actions de grâces, le matin à Notre-Dame, à laquelle on remarquait la présence de S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal et chancelier de l'Université. Le sermon fut prononcé par M. Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, qui rappela les innombrables souvenirs français qui s'attachent à l'église et à la paroisse de Notre-Dame, et souligna enfin l'ambition des Français d'Amérique de créer "sur notre coin de terre un vrai climat spirituel, un intense et brillant foyer de culture française et catholique, avec tous les appuis, toutes les indépendances matérielles qu'un tel avenir suppose."

Au consulat de France, M. René Turck salua les délégués à titre de chargé d'Affaires de la légation de France à Ottawa et en son nom personnel. Il était entouré de MM. Henri de Clerval, attaché commercial de France, Henri Bougearel, consul de France, Arthur Terroux, président du conseil d'administration de l'École des Hautes Études, ainsi que du directeur de cette École, M. Henry Laureys.

Il y eut ensuite visite à l'Hôtel de Ville, à la Banque Canadienne Nationale et déjeuner au Cercle Universitaire, offert par M. A. David, secrétaire de la province de Québec.

De très brefs discours furent prononcés, à l'issue du repas par l'hon. Athanase David, qui rappela tout ce que nous avons encore à apprendre de la France, M. Henry Laureys, qui souligna l'importance des fêtes et leur signification, et M. Emile Boespflug, qui remercia le ministre et l'École de leur cordial accueil.

Il y eut ensuite dans la salle des fêtes de l'École des Hautes Études Commerciales, avenue Viger, une séance académique au cours de laquelle le recteur de l'Université remit à MM. Athanase David, Edouard Montpetit (in absentia), Raymond Couturat (in absentia), et Emile Boespflug les diplômes de docteurs ès sciences com-

merciales honoris causa que l'Université sur la recommandation de la Commission des études de l'École leur avait octroyés.

Citons le discours de l'Honorable Athanase David à cette occasion:

"Nos pessimistes avaient donc tort de décrier notre peuple. Les Canadiens-français, héritiers du sang et de l'esprit français, ne sont victimes d'aucune tare intellectuelle ou morale. Tout autant que leurs compatriotes d'origine anglo-saxonne, ils sont doués pour la conquête du succès dans la vie économique canadienne.

Ce qui leur faisait défaut, c'était uniquement l'avantage de la préparation spécialisée. Nous pouvons maintenant entrevoir le jour où la jeune génération sera suffisamment équipée pour gravir la pente abrupte de notre autonomie économique."

La deuxième et dernière journée des fêtes comportait au programme: la visite officielle de l'École des Hautes Études Commerciales et de son musée, du journal "La Presse", de l'Exposition artistique des Produits français, du port de Montréal, le déjeuner de la Chambre de Commerce Française au Canada et se clôturait le soir par un grand banquet qui comptait plusieurs centaines de convives.

Des discours y furent prononcés par M. Armand Viau, président des anciens des H. E. C. de Montréal, par M. Henri Laureys, directeur de l'École, par M. Emile Boespflug, président de la délégation française qui exprima le souvenir reconnaissant des délégués, fit l'historique des H. E. C. de France, pour souligner enfin les leçons qui se dégagent de notre histoire, si intimement mêlée à celle de la colonisation française en Amérique.

M. Athanase David termina la série des discours, et rappela la fidélité des Canadiens-français aux traditions et aux idéals de France, comme la nécessité où ils sont aujourd'hui d'accorder à la préparation de leur avenir économique toute l'attention et la ténacité dont ils ont fait preuve jusqu'ici dans la conservation de leur langue, de leur foi, de leurs lois et de leurs coutumes françaises.

Il nous faut absolument, conclut M. David, organiser notre vie en vue d'assurer notre survivance, et ce devoir implique d'abord la progression de notre indépendance économique. Que la France industrielle et financière, qui n'a jamais gêné la France intellectuelle et littéraire, nous serve d'exemple, dans l'accomplissement de cette tâche urgente.

EN QUELQUES LIGNES

Nos visiteurs.

Lors de la venue à Montréal des Vétérans Français, en août, nous avons eu le plaisir de recevoir la visite à notre Chambre de Commerce des Délégués suivants :

M. Jean Bérard, président de la délégation;

M. Charles Toussaint, administrateur de la délégation;

M. Albert Picard, rédacteur en chef du Petit Havre et du Journal du Havre;

M. Maurice Midol, directeur du Gâtinais, de Montargis, membre de la Commission Exécutive de la Fédération Nationale des Journaux Français;

M. Lebon, rédacteur en chef du Courrier de la Lorraine;

M. D. Lacoudre, rédacteur en chef du Havre Eclair;

M. Kreps, directeur de la Société d'Expansion Thérapeutique;

M. Charles Buttel;

M. C. H. Prudent, administrateur délégué de la Société Linvosges;

M. Pierre Marchal, directeur général Le Chauffage Intégral.

Au déjeuner de notre Chambre de Commerce du 26 septembre, nous avions comme invités :

M. Emile Boespflug, président de la Délégation des H. E. C. de France, de Paris;

M. Paul Baumann, de Bruxelles et M. Jean Foraut, de St Maur, délégués des H. E. C. de France.

Importations et exportations de chaussures en cuir.

Le Canada a exporté 9,888 paires de chaussures en cuir au cours du mois d'août, pour une valeur de \$24,328 au lieu de 5,400 paires et \$20,631 le mois correspondant de 1934. Nos principaux clients ont été la Nouvelle-Zélande, la Jamaïque, le Royaume-Uni et Terre-Neuve. Les importations sont passées de \$78,493 à \$81,985, dont \$44,440 et \$32,081 respectivement en provenance des Etats-Unis et du Royaume-Uni.

Exportations et importations d'instruments aratoires.

De \$187,870 qu'elles étaient en août 1934, nos exportations d'instruments aratoires et de machines agricoles sont passées à \$507,452 en août 1935. Les Etats-Unis, notre principal débouché, y sont pour \$236,812. Les principaux postes ont été les suivants : moissonneuses et batteuses, \$58,283; moissonneuses et lieuses, \$28,211; herses, \$18,828; charrues et pièces détachées, \$88,376.

Les importations au cours du même mois ont atteint \$740,208 contre \$379,241 le mois correspondant de 1934. Les Etats-Unis ont été notre principal fournisseur avec \$703,898. Principaux postes : tracteurs d'une valeur maximum de \$1,400, 257 unités et \$209,208, le tout en provenance des Etats-Unis; pièces détachées pour tracteurs, \$191,631; pièces détachées pour tous autres instruments aratoires, \$133,013.

Importations de bois d'oeuvre.

De \$186,743 qu'elles étaient en août 1934, nos importations de bois d'oeuvre sont passées à \$227,263 le mois correspondant de l'année en cours. Le chêne y est pour 1,373,000 pieds, ayant une valeur de \$65,547.

Exportations et importations d'amiante

Les exportations d'amiante s'établissent en août à \$594,000 au lieu de \$375,000 le mois correspondant de 1934. Les achats exécutés par les Etats-Unis sont passés de \$248,000 à \$442,000. Ils comprennent 5,886 tonnes d'amiante valant \$282,626 et 9,979 tonnes de poussier et de déchets valant \$159,319. Le reste se répartit entre le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, la France, l'Espagne, l'Australie et la Belgique.

Les importations de garnitures de freins, en provenance notamment des Etats-Unis, ont atteint \$19,517; garnitures d'amiante, \$3,343, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de France et d'Allemagne; autres ouvrages en amiante, \$36,120 provenant des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, d'Allemagne et d'Australie.

Chargements de wagons.

Les changements de wagons pour la semaine terminée le 21 septembre s'établissent à 56,018 unités, accusant ainsi des accroissements respectifs de 1,665 et 4,408 sur la semaine précédente et la semaine correspondante de 1934. Le total pour le secteur Ouest est passé de 20,571 à 24,599. Les chargements de céréales ont augmenté de 4,654 wagons et ceux de bétail de 181; bois 109 et divers 316. Les chargements du secteur Est ont atteint 31,419 au lieu de 31,039 la semaine correspondante de 1934. Les chargements de céréales ont augmenté de 259 wagons et ceux de coke de 250; bois, 253; divers, 764; alors que ceux de charbon et de marchandises ont diminué de 944 et 200.

Perceptions douanières.

Les perceptions douanières en août ont été de \$6,934,174 comparative-ment à \$6,693,004 pour le mois correspondant de 1934.

Exportations mondiales de blé.

Les exportations mondiales de blé se sont élevées à 9,781,000 boisseaux la semaine terminée le 23 septembre, vis-à-vis de 9,398,000 boisseaux la semaine précédente et 9,440,000 boisseaux la semaine correspondante de 1934. Les exportations nord-américaines et australiennes ont augmenté de 936,000 et 827,000, alors que l'on constate une diminution pour l'Argentine de 878,000 par rapport à la semaine précédente.

Le grand total des premières huit semaines de la campagne en cours se monte à 64 millions de boisseaux au lieu de 84 millions la période correspondante de la campagne précédente. Dans cette comparaison on constate une légère diminution pour l'Australie. Les expéditions nord-américaines sont passées de 33 millions de boisseaux à 20 millions.

La moyenne hebdomadaire des premières huit semaines de la campagne 1935-36 ressort à 8.0 millions de boisseaux contre 10.5 et 10.2 millions les périodes correspondantes de 1934-35 et 1933-34.

Permis de bâtir.

La valeur des permis de bâtir émis au cours du mois d'août porte sur \$4,293,058 vis-à-vis de \$4,266,224 le mois précédent et \$3,764,425 le mois correspondant de 1934.

Déjeuners-causeries

Bien que notre intention fut de suspendre nos déjeuners-causeries pendant les mois d'été, nous ne pouvions manquer de nous réunir pour entendre M. Edgar Aubert de La Rue, lors de son passage à Montréal, le 15 août dernier.

Ingénieur géologue, docteur en sciences, chargé de mission par le Musée d'histoire naturelle, Le Ministère des Colonies et le Musée du Trocadéro, M. Edgar Aubert de La Rue fit une causerie pleine d'intérêt sur les Iles des Nouvelles Hébrides.

Après avoir traité son sujet du point de vue commercial, production indigène, importations et exportations, intérêts financiers français dans ces Iles, le conférencier nous donna quelques détails sur la vie, les moeurs et coutumes des cannibales des Nouvelles Hébrides et présenta aux convives une série de photos prises par lui au cours de ses voyages.

Le 12 septembre 1935, notre Chambre de Commerce recevait avec le plus grand plaisir le Capitaine de frégate Pierre GOYBET, Commandant de la "Ville d'Ys" et plusieurs officiers de cet aviso.

Le Commandant GOYBET fit une causerie très intéressante sur la pêche de la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Il révéla à son auditoire des faits du plus haut intérêt tant pour les Canadiens que pour les St. Pierrais sur l'avenir de cette industrie qui risque de disparaître si des mesures énergiques ne sont pas prises pour laisser aux "Terre-Neuvas" cette source intéressante de revenus.

Enfin, le 26 septembre, nous avons l'honneur de recevoir le Président de la délégation des Hautes Etudes Commerciales de Paris M. Emile Boespflug ainsi que plusieurs autres membres de cette délégation.

Au cours de sa causerie, M. Boespflug parla de la crise, d'une manière originale et pleine d'intérêt. Il montra en particulier l'équilibre qui doit nécessairement exister dans un pays agricole comme la France entre l'agriculture et l'industrie et traita des différents aspects de la crise économique actuelle en France.

Parmi les personnes qui assistèrent à ces déjeuners, nous pouvons citer : MM. René Turek, Consul Général de France; Henri de Clerval, Attaché Commercial de France, H. Bougearel, Consul de France, L. Besnard, Président de la Chambre de Commerce Française au

Canada et MM. Paul Baumann, H.E.C. de France, Emile Boespflug, Président de la Délégation des H.E.C. de France, Jacques Bordeaux, Enseigne de Vaisseau, Claude A. Bourgeois, G. Boussion, G. Brassart, Maurice Castète, Enseigne de Vaisseau, E. Chamberland, M. Charlois secrétaire général de l'Attaché Commercial de France, Pierre Charton, J. Chauvin, Pierre Clavier, Enseigne de Vaisseau, P. M. D'Allemagne, A. Décary, F. Ducros, G. Durand, R. Faivre, J. Foraut, R. Foraut, H.E.C. de France, V. Garcia, A. A. Gardiner, Pierre Goybet, Commandant de Frégate, A. Hadamar, Zeph. Hébert, G. H. Hoyle, R. Hurel, J. P. Kempf, Me Paul Lacoste, J. M. Lafon, Henri Laureys, H. Lefèvre, Me H. Mackay, L. Masson, B. de Massy, A. Monette, J. Nolin, G. Parizeau, M. Parizeau, G. Pétoles, A. Pony, P. Rioux, C. Vallet, F. Vézina, G. Vinant.

Le prochain déjeuner de notre Chambre aura lieu le jeudi 10 octobre et le conférencier sera M. Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal.

Nous rappelons à tous nos membres, actifs et adhérents, qu'ils sont cordialement invités à assister à ces déjeuners qui ont lieu à 12 heures 30, au Club Mount Stephen, 1440, rue Drummond à Montréal.

Commission du tarif

La Commission du Tarif tiendra audience publique, dans ses bureaux de l'immeuble National Research, à Ottawa, jeudi, le 26 septembre 1935, à dix heures trente de l'avant-midi, alors qu'elle entendra les appels ci-après énumérés, sous l'autorité de la partie II de la Loi de la Commission du Tarif :

APPEL No 49. — Interjeté par "The Utica Company", de Montréal, qui se plaint d'une décision du département du Revenu National classant l'acier laminé à froid, trempé et estampé avant l'importation, sous l'article 446a du tarif; la même compagnie se plaint également de la décision du département du Revenu National qui refuse à ce produit les avantages du drawback à l'article 1005 du tarif.

APPEL No 50. — Interjeté par Frost & Macdonald, de Dundas, qui demandent à la Commission du Tarif une reclassification tarifaire des formes à finir les gants.

Distinctions honorifiques

Nous avons appris récemment la promotion de notre Attaché Commercial, Monsieur Henri de Clerval, au grade de Commandeur de l'Etoile Noire.

Au moment de mettre sous presse, la nouvelle nous parvient de Paris que le prix Clémentel 1935 vient de lui être attribué.

Nous rappelons à nos membres que le prix Clémentel est décerné chaque année à la personne qui a déployé la plus grande activité pour l'expansion économique de la France.

Notre Chambre de Commerce est heureuse de ces nouvelles distinctions conférées à notre Attaché Commercial dont les qualités, le dévouement et la très amicale collaboration sont connues et appréciées de tous nos membres.

Canada 1935

Nous avons reçu de Monsieur R. H. Coats, statisticien du Dominion, pour nos membres, des livrets intitulés: "CANADA 1935, Manuel Officiel des conditions présentes et des progrès récents." Nous remercions M. Coats de son amabilité et nos membres trouveront à notre secrétariat l'exemplaire qui leur est destiné.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Monsieur Valérien Perrin, survenu le 27 septembre à Grenoble, dans sa 84^e année, après quelques mois de maladie.

Monsieur Perrin était président de la Société Anonyme du Gant Perrin, ainsi que de toutes ses filiales dont le Perrin Glove Co. (Canada) de Montréal.

Nous présentons à sa famille et à ses collaborateurs nos plus sincères condoléances.



INAUGURATION

C'EST le 4 septembre 1935 qu'eut lieu l'inauguration officielle de notre exposition par Son Excellence le Comte de Bessborough, Gouverneur général du Canada, qu'accompagnait Son Excellence la Comtesse de Bessborough. Son Excellence M. Raymond Brugère, Ministre de France à Ottawa, l'Hon. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat du Gouvernement fédéral et M. A. Raynault, représentant le Maire de Montréal assistaient à cette cérémonie.

Notre Exposition était placée sous le haut patronage de Son Excellence M. Raymond Brugère, Ministre de France, l'Hon. C. H. Cahan, Secrétaire d'Etat, l'Hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, Son Honneur Camillien Houde, maire de Montréal.

Le tout Montréal assistait à cette inauguration, les journaux locaux consacrèrent des pages entières à cette manifestation et nous reproduisons ci-dessous les discours prononcés à cette occasion par Son Excellence Lord Bessborough, Gouverneur général du Canada, par Son Excel-

EXPOS

artistique

lence M. Raymond Brugère, Ministre de France et par M. Lucien Besnard, Président de la Chambre de Commerce Française au Canada.

LORD BESSBOROUGH

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,

Je vous exprime tous mes remerciements pour vos aimables paroles de bienvenue. Lady Bessborough et moi y sommes fort sensibles.

Il m'est particulièrement agréable d'inaugurer aujourd'hui l'exposition artistique de produits français de Montréal. Chaque année, pendant mon séjour au Canada comme Gouverneur Général, Lady Bessborough et moi-même avons eu le plaisir de passer une partie de l'été à la Citadelle de Québec. Chaque année, nous avons fait une connaissance plus intime de cette grande province, de son passé et de ses problèmes actuels. Chaque année — et celle-ci, je le dis avec infiniment de regret, est la dernière — nous a laissé un plus grand nombre d'heureux souvenirs et de profondes impressions.

De toutes ces impressions, l'une de celles qui m'ont le plus frappé découle du fait que l'influence de la culture française sur celle de cette province n'a pas diminué, par rapport à ce qu'elle était dans le passé. La France, mère des arts, dota sa fille d'outre-mer de certains caractères bien à elle: ils n'ont jamais été perdus malgré les siècles qui nous séparent de l'époque où le Roi Soleil témoignait tant d'intérêt à la renommée de ses possessions de la Nouvelle-France. Sans doute, le fait de vivre dans le nouveau continent, les contingences politiques, et l'influence d'autres modes de civilisation peuvent avoir modifié superficiellement ces caractères, mais ceux-ci, dans ce qu'ils ont d'essentiel, sont restés les mêmes et tous ceux qui connaissent le Québec peuvent en témoigner. Amour de la beauté, fierté de l'artisan pour l'oeuvre qu'il crée de ses mains, sens du pratique dans l'application à la vie courante de la technique artistique et industrielle — tels sont certains des traits de l'héritage reçu de France et que la province de Québec a toujours conservés.

Dès lors, tout message que les artistes et artisans de la France moderne nous adressent ne peut manquer d'être entendu avec sympathie et compréhension. L'exposition, que j'ai le très grand plaisir de déclarer ouverte cet après-midi, apporte un message de cette sorte: il sera, je n'en doute pas, entendu et hautement apprécié. Peut-être est-il permis d'espérer que ceux à qui nous le devons rapporteront en retour, de ce pays-ci, d'utiles enseignements et d'agréables observations; celles-ci attesteront que la semence de la cul-

SITUATION française

ture française n'est certainement pas tombée au Canada sur une terre infertile.

S. E. M. RAYMOND BRUGERE

Monsieur le Gouverneur général,

L'intérêt que mon gouvernement porte à cette exposition artistique de produits français se trouve singulièrement secondé par le fait que Votre Excellence ait bien voulu accepter de l'inaugurer. Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui — nombreux sont les Français en mesure de l'attester — que Votre Excellence donne à mon pays des témoignages publics de sa constante sympathie. L'attention particulière, qu'à la veille de son départ, Votre Excellence, par sa présence ici, marque au commerce et à l'art français, n'en restera pas moins dans le reconnaissant souvenir de mes compatriotes de Montréal un des faits d'amitié les plus flatteurs à leur amour-propre. Ils s'en réjouiraient librement s'il ne planait sur cette réunion une atmosphère de séparation et d'adieu pénible au respectueux attachement que les uns et les autres nous avons voué à votre personne et à celle de la comtesse Bessborough.

Mesdames, Messieurs, il est des discours qui, prononcés en certaines circonstances, sur un certain ton et par certaines personnalités engendrent des actes. Il y a un an le 31 août 1934, recevant les délégués de la mission Jacques Cartier, Son Honneur M. Houde, s'exprimait en ces termes:

Vous êtes à Montréal, métropole du Canada, où les questions matérielles jouent un grand rôle, et je vous dis: commerçants et industriels français, nous avons besoin de votre commerce et de vos industries qui peuvent s'allier aux nôtres".

Cet appel a été entendu. L'exposition qui s'ouvre aujourd'hui en est une première réponse. Sa réalisation rendue possible par la généreuse collaboration et la somptueuse hospitalité de MM. Morgan, auxquels je tiens de exprimer à mon tour notre plus vive gratitude, est l'oeuvre de la Chambre de Commerce Française au Canada et plus particulièrement celle de son président, M. Besnard; je lui en adresse mes félicitations et mes remerciements. On ne peut, dans la foi constructive du succès, apporter plus de dévouement, de goût et de ténacité.

Hélas! si une exposition comme celle-ci témoigne d'un désir confiant de conjugaison d'efforts, on ne saurait dire qu'elle est la consécration d'un satisfaisant et prospère mouvement d'affaires entre nos deux pays. Pourtant de 1918 à 1930 les ventes françaises au Canada avaient augmenté,

par rapport à l'avant-guerre, dans des proportions justifiant les plus belles espérances. Comme celles-ci ont été dissipées! La situation actuelle de notre commerce d'exportation avec le Canada ressort des deux chiffres suivants: 1930—vingt et un millions de dollars-or, 1934—six millions de dollars dévalués. Perte: 80 pour 100.

Une telle constatation aurait quelque chose de catastrophique si la principale cause n'en était due au déséquilibre passager des prix et si également des efforts, déjà menés partiellement à réalisation, n'étaient faits de part et d'autre pour améliorer la situation. Je ne vous apprendrai rien en disant que le lourd handicap dont se trouve grevé, en direction du Canada, notre commerce d'exportation provient du souci que nous avons de ne pas causer, par une nouvelle dévaluation monétaire, un accroissement de désordre dans le chaos économique dont le monde semble vouloir sortir. Nous avons fait nous-mêmes, il y a une dizaine d'années, sans la vouloir, sans la rechercher, l'expérience de ces prospérités passagères que rapporte à l'économie nationale, au détriment des autres, une amputation monétaire. Notre goût cartésien de l'ordre nous incite, en plus de considérations de moralité intérieures, à ne rien faire, sans y être contraints et forcés, qui puisse engager à nouveau les gouvernements et les pays dans une course ininterrompue de dévaluations successives. Un tel point de vue ne peut que rencontrer la sympathie de tous et accroître à nouveau le prestige de la France si riche déjà en services rendus à la cause de la stabilité et du bien-être international.

Il n'en reste pas moins le fait brutal que les prix français sont trop élevés par rapport aux prix mondiaux. Par la politique intérieure que vous connaissez et avec le courage qui le désigne à notre reconnaissance, M. Laval, président du Conseil, s'attaque en ce moment à réduire cet écart. Qui n'est intéressé à ce que réussisse cette politique de stabilité internationale dont, dans un éditorial récent, le *New York Herald* disait qu'elle constitue peut-être, dans ces temps d'épreuves, la plus solide assise offerte au monde pour sortir de la crise actuelle". Le succès sera d'autant mieux assuré que des pays comme le vôtre se préoccupent d'un accroissement d'importations françaises.

En face des chiffres cités il y a un instant, il est de ce point de vue intéressant de noter que vos exportations canadiennes vers la France, inférieures en 1930 de près de moitié au total de vos importations de France, se trouvent maintenant les avoir dépassées de près du double. Est-il d'autre part indiscret de rappeler, comme M. Bennett le faisait dans son discours du 12 juin dernier, que la France achète au Canada 90 pour cent de ses importations de blé?

Qui ne voit donc que tout fléchissement de notre pouvoir d'achat, corollaire fatal d'un déséquilibre prolongé de la balance commerciale, est appelé à exercer des conséquences fâcheuses sur les ventes du Dominion en France. Ce point de vue n'a pas échappé à vos pouvoirs publics et je me plais à reconnaître, en présence de l'honorable M. Cahan, qui a personnellement contribué à ce résultat, que le gouvernement canadien s'est préoccupé de donner depuis un an, spécialement pour ce qui concerne les vins, les livres brochés, les cognacs et les liqueurs, une preuve non négligeable de sa bienveillante compréhension. Mais je manquerais de sincérité à votre égard, si je ne déclarais que dans cette voie il reste encore à faire.

Sur le terrain commercial et en cette période d'économie dite dirigée, les Gouvernements ont certainement un

rôle important à remplir. Ils ne peuvent pourtant tout faire. Le rétablissement, ne serait-ce que relatif, de la balance commerciale franco-canadienne dépend surtout du désir que les importateurs canadiens peuvent avoir d'orienter davantage leurs achats vers la France. Si les prix les poussent passagèrement vers d'autres marchés, il reste quand même, à l'égard des produits français, des caractéristiques de goût et de qualité qui devraient, la sympathie aidant, leur assurer une certaine prédominance par rapport à d'autres. Le but de cette exposition est de faire ressortir cette double caractéristique et je souhaiterais que du point de vue qui vient d'être rapidement exposé, la manifestation d'aujourd'hui remportât un plein succès.

Madame, après ces quelques paroles d'une austérité très officielle, il me reste une mission fort agréable et presque privée à remplir auprès de Votre Excellence. La Chambre de Commerce Française, dont je suis le président d'honneur, m'a demandé de vous remettre en souvenir de son exposition ce surtout de table en cristal de baccarat. Elle serait heureuse que vous l'acceptiez comme un hommage de reconnaissance de tous vos compatriotes français du Canada.

Pendant près de cinq ans vous avez été en ce pays, aux côtés du gouverneur général, la grâce rayonnante de notre commune patrie. Nous en avons tous éprouvé, au plus profond de nous-mêmes, la plus grande et la plus légitime fierté. Si par discrétion ce sentiment n'a cessé de se taire, vous nous pardonneriez de chercher au moment de votre départ à lui donner, par ce geste, une muette mais combien admirative expression.

M. LUCIEN BESNARD

Excellences,
Monsieur le Ministre de France,
Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

La Chambre de Commerce française au Canada est fière de vous accueillir au siège de l'Exposition artistique de produits français et, en son nom, je vous prie d'agréer l'expression de ses sentiments de très vive gratitude.

Je ne saurais vous dire, Excellence, combien nous sommes touchés de l'intérêt que vous voulez bien nous témoigner en inaugurant notre Exposition, ce sera, sans doute, l'un de vos derniers gestes avant votre départ du Canada; je suis sûr que Français et Canadiens ne l'oublieront jamais. Nous sommes particulièrement sensibles à la pré-

sence de Son Excellence la comtesse de Bessborough et nous prions Son Excellence de vouloir bien agréer nos plus respectueux hommages.

Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde reconnaissance à S. E. M. Raymond Brugère qui nous a si utilement guidés de ses précieux conseils et a largement contribué ainsi au succès de cette Exposition.

Comment pourrais-je passer sous silence la joie que nous éprouvons, nous Français, à constater la grande sympathie qui nous est témoignée constamment par les plus hautes personnalités et les pouvoirs publics du Canada. En 1933, l'Honorable M. Cahan, secrétaire d'Etat, que je suis heureux de saluer ici, négociait et signait l'accord commercial franco-canadien. L'an dernier, Son Honneur Camilien Houde, maire de Montréal, lançait un vibrant appel aux industriels, commerçants et financiers français, au cours d'une allocution mémorable dans laquelle il proclamait: "Nous avons besoin de vous". Enfin, tout récemment encore, l'Honorable M. Taschereau, Premier Ministre de la Province de Québec, créait un ministère du Commerce et de l'Industrie et plaçait à sa tête un grand ami de la France, l'Honorable M. Bouchard. Fière de tels appuis, notre Chambre de Commerce se doit de jouer le rôle pour lequel elle a été créée et vous êtes témoins aujourd'hui de l'une de ses manifestations.

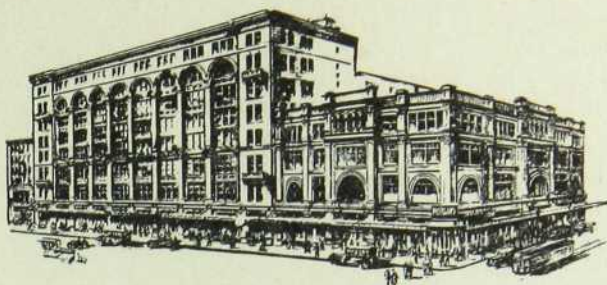
La Chambre de Commerce Française, convaincue que le monde ne pourra sortir de la crise actuelle que par une entente plus intime et une plus grande coopération entre les peuples, a jugé que l'heure était venue de rappeler aux Canadiens ce qu'ils peuvent

trouver chez nous, c'est-à-dire tous les produits finis, d'art et de qualité et leur rappeler qu'en augmentant ainsi les achats de produits français, ils augmentent le pouvoir d'achat de la France en produits canadiens, si estimés chez nous, qui consistent principalement en produits du sol et du sous-sol; et l'entente est d'autant plus facile que nos produits, pour la plupart, ne se font pas concurrence.

L'exposition que nous vous présentons aujourd'hui n'a d'autre but que de vous rappeler la qualité de nos produits français. Les Gobelins, Sèvres, La Monnaie, La Bibliothèque Nationale, nous ont envoyé des objets dignes de leur réputation.

Je crois pouvoir déclarer que c'est la première fois, dans toute l'Amérique du Nord, que toutes les manufactures Nationales françaises sont représentées dans la même exposition et je prie Son Excellence, Monsieur le Ministre de France, de vouloir bien transmettre à M. le Président de la République Française et à M. le Président du Conseil,





*Les grands magasins Henry Morgan & Co. Ltd
Siège de l'Exposition*

l'expression de notre sincère reconnaissance pour leur splendide coopération.

Après avoir admiré les produits de nos manufactures nationales, vous descendrez quelques marches, et vous vous trouverez dans une petite France: Paris, Lyon, Bordeaux, Roubaix, Reims, Marseille, la Normandie, la Bourgogne, l'Est, toute la France est là; que ce soit sur le boulevard du papier, interprète du cerveau de la France, que ce soit dans l'avenue des parfums, dans les rues du métal, de la céramique, de la verrerie ou du vin de France, ou encore sur le boulevard du textile, vous y trouverez les meilleurs produits des premières maisons de France. Le monde entier tourne les yeux vers elles sachant bien que c'est de leurs ateliers que sortiront les créations qui vous dicteront, Mesdames, comment vous vêtir, vous parfumer ou décorer votre foyer. Ces produits représentent le travail et les efforts de générations, car en France la machine n'a pas tué l'artisanat et l'industriel français ne sacrifiera jamais la qualité à la quantité.

Mais tous ces articles ne peuvent et ne doivent être qu'une monnaie d'échange puisque nous avons besoin de vos produits à tel point que le montant de nos achats au Canada est très supérieur à celui des achats du Canada à la France. Qu'il me soit donc permis de répéter les paroles prononcées par le duc d'York à l'inauguration de la Foire internationale de Birmingham: "Buy from us to enable us to buy from you". J'ose espérer que le Canada, qui sera représenté officiellement pour la première fois en 1936 à la Foire de Lyon, décidera de participer deux mois plus tard, à notre Foire de Paris qui groupait cette année 8,000 exposants représentant trente-cinq nations.

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne mentionnais pas ici ceux qui, dès le début du projet, au moment où les difficultés s'accumulaient et paraissaient insurmontables, nous ont apporté leur aide et leur encouragement: Son Honneur le Maire Houde, notre Consul Général M. René Turck, M. Henri de Clerval, Attaché Commercial de France, M. Henri Bougearel, Consul de France, M. Aldéric Raymond et M. Albert Gardiner. Je ne serais pas Orléanais si j'ignorais cette devise: "Ils furent à la peine, il n'est que juste qu'ils soient à l'honneur".

Que les Directeurs des Grands Magasins Henry Morgan & Co. trouvent ici l'expression de notre plus vive reconnaissance car c'est uniquement grâce à leur aide généreuse et au dévouement absolu de leur splendide organisation, tant au Canada qu'en France, que notre projet a pu se réaliser. Au nom de la Chambre de Commerce française au Canada, je tiens à les en remercier.

Enfin, nous remercions la direction du poste CKAC ainsi que les journaux, ainsi que le "Montreal Tourist and Convention Bureau" des nombreux articles qu'ils ont fait

paraître prouvant ainsi l'intérêt qu'ils attachent à notre manifestation.

Puisse cette Exposition donner des résultats pratiques pour le plus grand bien du Canada et de la France. C'est le vœu le plus cher de la Chambre de Commerce Française au Canada.

A l'issue de cette cérémonie, sur la délicate initiative de notre Ministre de France, Son Excellence M. Raymond Brugère, une oeuvre très artistique, un coq gaulois exécuté par Baccarat, fut offerte à Son Excellence la Comtesse de Bessborough par les membres de la Chambre de Commerce Française au Canada.

Puis les personnes présentes procédèrent à la visite de l'Exposition et contemplèrent d'abord les quatre tapisseries des Gobelins:

Les Nymphes de la Seine, d'après Serrières,
Syrinx Pan et le fleuve Nadon, d'après Boucher,
Arion sauvé par un dauphin, d'après Boucher,
L'Amérique du Sud, d'après Pinchon.

et six panneaux des Gobelins:

D'après une tapisserie XVème siècle,
" Simon Vouet XVIIIème siècle,
" Lesueur XVIIIème siècle,
" St. Ange XIXème siècle,
" Cezanne fin du XIXème siècle,
" Mignonney XXème siècle.

Puis cent trente et une pièces choisies parmi les plus décoratives des manufactures de Sèvres.

255 médailles de l'Administration des Monnaies et Médailles, notamment les médailles commémorant la découverte du Canada par Jacques Cartier, l'occupation du Canada par les Français, la bravoure des Canadiens à Vimy, etc. . .

Les cigarettes et cigares de la Manufacture Nationale des Tabacs qui nous envoya les éléments d'une belle présentation.

Quelques jolies gravures et estampes de l'Office National du Tourisme.

Les plans de l'Exposition Internationale de 1937 envoyés par le Ministère du Commerce et de l'Industrie.

L'envoi de la Bibliothèque Nationale consistant en quelques estampes et cinq ouvrages de M. Ch. de La Roncière.

Les trente et une peintures et deux sculptures du Salon des Tuileries.

Le salon de l'enseigne avec ses quarante



Dessin illustrant le catalogue de l'Exposition



Coq en cristal offert à la Comtesse de Bessborough par les membres de notre Chambre de Commerce.

enseignes qui retinrent l'attention par leur originalité.

Puis ce fut la visite des stands contenant les produits de 194 maisons françaises, tous ces produits étaient groupés par catégories et furent présentés dans les boulevards du papier et du textile, les avenues des parfums et du textile, les rues du métal, de la céramique et de la verrerie, du vin de France et de la santé. La liste des exposants figurait à notre dernier bulletin.

A l'issue de cette visite, un vin d'honneur fut servi aux personnalités présentes.

PUBLICITE

Il est possible d'affirmer que jamais les produits français n'ont joui d'une telle publicité au Canada, qu'il nous suffise de signaler que dans la presse montréalaise seulement, 62,707 lignes parurent, soit l'équivalent de 25 pages entières grand format ou encore de 200 colonnes sous forme de compte-rendus, récits, annonces, etc., relatifs à notre Exposition.

Il y a lieu d'ajouter tous les articles parus dans les journaux de Québec, de Toronto et de nombreuses autres villes du Canada et même de France. Nous devons encore signaler que le "Montreal Tourist and Convention Bureau" voyant l'intérêt que pouvait présenter cette exposition pour attirer les touristes américains à Montréal a fait paraître des articles dans plus de trente des principaux journaux des Etats-Unis.

A cette campagne formidable de publicité par la presse s'ajoute notre publicité par T.S.F. Nous avons obtenu gratuitement de l'Hon. P. R. du Tremblay, l'usage du poste CKAC pour quatre causeries de quinze minutes pendant les soirées qui ont précédé l'inauguration de l'exposition, l'usage également de ce même poste pour la radio-diffusion de la cérémonie d'inauguration et des discours qui y furent prononcés et enfin, encore au poste CKAC trois causeries pendant la durée de l'Exposition, les mercredis 11, 18 et 25 septembre, la première sur les vins de France,

la seconde sur le livre français et la dernière sur tous les produits exportés de France vers le Canada et plus particulièrement les produits pharmaceutiques. Ces causeries furent préparées par M. C.-A. Bourgeois.

A notre époque, toute publicité est incomplète sans le cinéma. Grâce à l'amabilité de la Compagnie France-Film, un appel aux Montréalais de visiter l'exposition fut projeté sur l'écran du Cinéma St-Denis, le plus vaste cinéma de Montréal.

VISITES OFFICIELLES

Nous ne pouvons entreprendre l'énumération des noms de tous les personnages officiels qui ont visité notre exposition, mais qu'il nous soit permis de remercier officiellement les délégations suivantes:

Le Commandant Goybet, les officiers et les marins de l'avis "Ville d'Ys" le jeudi 12 septembre.

Son Honneur Camillien Houde, Maire de Montréal, les Conseillers Municipaux et le Directeur des services municipaux de la Ville de Montréal, le vendredi 20 septembre, accompagnés par notre Consul général, M. René Turck. Au cours de cette visite, le Maire de Montréal, après quelques paroles élogieuses à l'égard de notre Chambre et des remerciements pour la maison Morgan suggéra que devant l'énorme succès de cette exposition, une exposition permanente de produits français soit organisée sous peu à Montréal.

La Manécanterie des petits chanteurs à la Croix de Bois ayant à sa tête M. l'Abbé F. Maillet de passage à Montréal le lundi 23 septembre. M. Henri Bougearel, Consul de France les y accompagnait. Les petits chanteurs eurent la délicate attention de se faire entendre dans quelques morceaux de leur répertoire.

M. Boespflug, Président de la Délégation des Hautes Etudes Commerciales de France accompagné de Madame Boespflug et de tous les autres délégués des H.E.C. de France, le jeudi 26 septembre, accompagnés de notre Attaché Commercial, M. Henri de Clerval, ainsi que du Directeur et des anciens élèves des H.E.C. de Montréal.

La Chambre de Commerce française au Canada tient à exprimer ses remerciements à la clientèle canadienne pour le magnifique accueil qu'elle a réservé à cette exposition puisque pendant les 22 jours de sa présentation au public, plus de 150,000 personnes la visitèrent.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION

En souvenir de cette exposition, la maison Henry Morgan & Co. a fait frapper par la Monnaie de Paris 100 médailles Jacques Cartier portant la mention "Exposition d'art français Eté 1935" qui seront remises aux personnalités et aux artisans du succès de notre manifestation.

De plus, le Maire de Montréal a, sur notre proposition, demandé à son Conseil Municipal d'adresser un diplôme d'honneur à toutes les maisons ayant pris part à l'Exposition. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Le projet de diplôme sera mis au concours à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal et deux prix l'un de cent et l'autre de cinquante dollars seront attribués aux meilleurs travaux.

OBSERVATIONS

Nous croyons pouvoir affirmer que c'est la première fois qu'en Amérique du Nord, toutes les Manufactures nationales françaises furent représentées dans la même Exposition, qui comprenait également des oeuvres du Salon des Tuileries, du Salon de l'Enseigne et les produits de 194 maisons françaises.

Nous avons la certitude que des affaires ont été traitées à cette exposition, de nombreuses demandes de renseignements sont parvenues à la maison Henry Morgan et plusieurs Agents de Montréal ont sollicité la représentation de maisons françaises pas encore représentées ici. La maison Henry Morgan a profité d'une publicité énorme et nous ne citerons que la déclaration publique du Maire de Montréal, reproduite dans les journaux que le nom "Morgan" était synonyme de qualité, excellent service et relations cordiales. Ceci ne peut qu'avoir les plus heureuses conséquences sur notre commerce, la maison Morgan vendant surtout des articles de qualité.

Nous sommes heureux de remercier tout particulièrement les Gobelins, Sèvres, la Monnaie, les Tabacs pour leur splendide présentation, ainsi que la plupart des maisons françaises qui nous ont envoyé des articles signés de leur renommée.

Nous tenons à remercier la maison Déom, libraire de Montréal, qui a complété par de magnifiques reliures la présentation du livre français...

AVENIR

Quittant Montréal, il eût été regrettable que notre Exposition rentrât directement en France, nous avons tout

lieu de croire que les négociations actuelles aboutiront à sa présentation à New York, à Boston, à Chicago et à Los Angeles.

La suggestion de Son Honneur le Maire de Montréal est actuellement à l'étude pour l'établissement d'une Exposition artistique de produits français, permanente, à Montréal.

En attendant, notre Chambre de Commerce prépare une Exposition du Tourisme qui serait présentée à Montréal en janvier 1936. Un effort doit être fait pour le tourisme en France. C'est en 1936 que pour la première fois le Canada participera officiellement à la Foire de Lyon, nous espérons qu'il participera aussi à la Foire de Paris. En juillet 1936 aura lieu l'inauguration du monument de Vimy, le moment est donc propice pour concentrer nos efforts sur le "tourisme" et les détails de notre projet ont été soumis à M. Roland Marcel, Haut Commissaire au Tourisme.

Cette exposition du tourisme en quittant Montréal, serait présentée aux Etats-Unis et en Amérique Centrale.

CONCLUSION

Considérant les obstacles surmontés, notre Chambre de Commerce ne peut s'empêcher d'être fière de l'oeuvre accomplie entièrement par elle, avec l'aide matérielle de la maison Henry Morgan. Elle prie Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Industrie de voir dans cette manifestation une preuve de son dévouement à la cause de l'expansion économique de la France au Canada.



Photo, prise lors de l'inauguration, faite par le gouverneur général du Canada, de l'Exposition Artistique Française, chez Morgan, (de gauche à droite): M. René Turck, consul général de France, l'aide-de-camp de son Excellence le gouverneur général; le Comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, M. Harold Morgan, président de Henry Morgan & Co.; la Comtesse de Bessborough, Son Excellence Raymond Brugère, ministre plénipotentiaire de France au Canada; Henri Bougearel, consul de France, Mme C. H. Cahan, MM. Henry Morgan et A. Pollock de la maison Morgan, l'hon. C. H. Cahan, représentant le gouvernement du Canada, M. Lucien Besnard, président de la Chambre de Commerce Française au Canada (parlant au microphone), M. Cleveland Morgan, de la maison Morgan, Madame René Turck, et le secrétaire du gouverneur général, M. Lascelles.

(Photo Canada)

Agriculture et Prospérité

(Extraits d'un discours de M. E. W. Beatty, président des chemins de fer Pacifique Canadien)

Il est encore trop tôt pour indiquer, parmi les développements survenus au Canada de 1925 à 1929, ceux qui forment un acquit pour l'avenir et ceux qui ne sont qu'une spéculation insensée. Durant les années qui ont suivi 1929, l'effort national a été trop concentré sur les moyens d'amoinrir les effets de la dépression et ne s'est pas assez préoccupé de l'avenir.

J'essaierai de décrire dans ses grandes lignes, les raisons de ma confiance dans ce pays.

On considère les grands changements survenus dans la vie économique du monde à partir du début du dix-neuvième siècle comme marquant la révolution industrielle. Les découvertes et la colonisation furent telles cependant, durant cette période, et il en résulta une telle expansion dans les terres arables dans le monde, que l'on paraît justifié de dire que ce fut une révolution agricole. Il n'est pas besoin de rappeler que les progrès de notre nation durant la période s'étendant de la Confédération à la Grande Guerre sont attribuables avant tout au vaste programme de colonisation et de développements de nos fertiles plaines, rendues accessibles grâce à la Confédération et à la construction du Pacifique Canadien. Ces années-là furent de véritables années de progrès. La dernière période d'expansion qui suivit la guerre, bien que basée en partie sur des développements agricoles, renfermait toutefois trop d'éléments ne reposant pas sur des fondations solides. Ce n'est pas mon intention de parler de l'agriculture, comme si elle était la seule occupation légitime du peuple de ce pays. Notre situation géographique et la distribution de nos ressources naturelles rendent nécessaire le maintien d'un système économique complexe. La rudesse de notre climat, qui n'a pas été sans bénéficier à notre peuple, nous a imposé la nécessité de maintenir certains genres de vie. Le fait que nous sommes voisins de la plus riche nation du monde nous a forcés à adopter un système économique quelque peu semblable au sien, afin de pouvoir lui faire en quelque sorte concurrence. C'est pourquoi notre pays ne peut pas être seulement une nation de paysans.

Néanmoins, tout progrès économique, non seulement au Canada mais dans tous les pays du monde, dépend essentiellement du développement de l'industrie agricole, qui est véritablement la base primordiale de la civilisation humaine.

Les progrès économiques du monde durant le siècle dernier sont attribuables avant tout à la grande expansion agricole et l'un des plus importants facteurs qui ait entravé la marche ascendante des affaires durant ces derniers temps fut assurément la cessation de l'expansion agricole. Le retour de la prospérité économique ne saurait se produire à moins que le même esprit qui a animé les colons qui sont venus occuper les terres incultes dans le monde ne souffle de nouveau de par l'univers.

La confiance dans l'avenir du Canada repose donc sur cette croyance. Ce pays possède encore de vastes régions de terrains en friche, très fertiles, et jouissant d'un climat convenant bien à la race blanche, et à moins que le peuple canadien ne profite de ces opportunités, il ne peut s'attendre à de nouveaux progrès économiques.

De nos jours on s'occupe trop de la répartition des richesses et pas assez des moyens de les accroître. Je suis

en faveur de la nécessité d'établir certaines mesures pour améliorer nos méthodes de distribution des richesses, mais je doute de l'efficacité de celles qui visent à augmenter l'ingérence gouvernementale dans les affaires. On ne doit pas oublier que la production des richesses est la méthode par excellence pour améliorer la position de notre peuple. Il est d'importance vitale pour ce pays de considérer l'opportunité actuelle d'accroître la production de ses richesses par le meilleur moyen qui soit — l'agriculture.

Pendant des années, les fermiers canadiens durent faire face à des conditions décourageantes. Les prix des produits agricoles ont baissé beaucoup plus rapidement et plus profondément que ceux des marchandises que les fermiers doivent acheter et ils n'ont pu rembourser leurs dettes aussi rapidement que les prix de leurs produits baissaient.

Malgré ces conditions défavorables, rien ne fait croire que l'agriculture soit à la veille d'un désastre au Canada. Le capital et le travail employés dans les industries de base doivent compter sur une rémunération au moins aussi grande que celle des autres industries si notre ordre social actuel doit persister. Déjà les fermiers sont dans une situation beaucoup moins déprimante et je crois que l'amélioration de leur condition se poursuivra rapidement.

Le principe essentiel qui doit servir de base au retour de la prospérité au Canada doit reposer sur notre confiance dans l'agriculture et nous devons établir des plans pour une plus grande expansion de cette industrie fondamentale.

Ce dont le pays a le plus besoin actuellement, c'est un plan défini de colonisation. Cette contrée possède de grandes régions non occupées et reconnues pour leur sol fertile. L'enquête effectuée par la Société des Nations démontre que la population de l'univers a encore augmenté en 1934, tandis qu'il n'y eut pas de changement enregistré depuis 1929 dans la production des produits alimentaires. Il n'y a donc pas de doute que la nation qui accroîtra sa production agricole sera, à mon avis, celle qui aura l'avenir le plus brillant et j'espère que ce sera le Canada.

Je suggère que nous attirions au pays des immigrants pour aider au développement de nos terres incultes. Il ne faut pas oublier que le plus grand nombre des chômeurs au Canada sont des citoyens, inaptes à assurer le succès d'un mouvement de "retour à la terre". Il va sans dire que l'on doit encourager d'abord tous les sans-travail du Canada qui pourraient devenir convenablement des agriculteurs prospères, et on doit tout faire pour les établir sur le sol. Lorsque nous aurons fait de ce côté tout ce que nous pouvons, il serait bon de rechercher à l'étranger ceux qui, par la race, l'expérience et enfin la possession d'un modeste capital, paraîtraient aptes à devenir d'heureux colons au Canada.

Souvenez-vous que l'établissement d'une nouvelle ferme signifie de l'emploi pour au moins une famille de travailleurs de plus dans une cité. Que l'on place cent mille fermiers de plus sur les terres canadiennes et il en résultera du travail pour tous les "chômeurs" actuels de nos centres urbains.

Comme je viens de le dire, il n'y a pas de surproduction en produits alimentaires en général de par le monde. Au Canada, nous produisons certaines denrées alimentaires en quantités beaucoup plus considérables que ne l'exigent les besoins de la consommation domestique. Par contre, nous sommes une nation débitrice et nous devons, pour cette raison, produire pour l'exportation, et nos fermes continueront d'être la grande source de production pour fins d'exportation. Il est vrai que plusieurs de nos industries manufacturières se sont assurées d'excellents débouchés sur les principaux marchés du monde, mais il importe de

ne pas oublier que la concurrence dans ce domaine est de plus en plus difficile. Il y a certains produits bruts ou matériaux partiellement ouvrés que nous pouvons produire et vendre en quantités à l'étranger. L'or, par exemple, jouit d'un marché illimité. On peut même s'attendre à des exportations plus élevées pour maints autres métaux ou minéraux à la suite de la stabilisation des conditions industrielles chez nombre d'autres nations. Je m'attends même à un accroissement dans les exportations de bois canadien.

Je ne crois pas, cependant, que nos ventes de produits canadiens à l'étranger puissent nous permettre de rencontrer notre balance de paiements annuels, sans le maintien, ou mieux, sans augmentation dans notre production agricole.

Je ne puis, dans une brève causerie analyser les opportunités actuelles, même pour les principaux produits de notre industrie agricole. A cause de son importance particulière, je discuterai brièvement la situation du blé.

Le blé a joué un rôle plus prépondérant que n'importe quelle autre denrée dans la création des vastes réseaux commerciaux qui alimentent aujourd'hui le monde civilisé moderne. Que le commerce international du blé cesse, ou même qu'il décline considérablement, et tous les systèmes de commerce et de transports du monde s'en ressentiront grandement.

Au Canada, il ne semble pas nécessaire d'en faire ressortir toute l'importance. L'énumération des chiffres suivants, relatifs à la valeur de notre production de froment, démontrera son importance. La valeur de notre production de blé, de 1920 à 1924 inclusivement, soit durant les cinq années de reconstruction d'après-guerre, se chiffra à \$1.647.000.000. Durant les cinq années suivantes, ou autrement dit durant les années d'expansion de 1925 à 1929 inclusivement, notre production de blé représenta un total de \$2.178.000.000. Durant les cinq dernières années, soit en pleine dépression, de 1930 à 1934 inclusivement, le rendement en valeur de notre production de froment ne s'éleva qu'à \$760.000.000.

Je ne suis pas de ceux qui prétendent que ce pays ne doit rien tenter pour protéger ses producteurs contre la baisse excessive des prix. Le blé est une denrée trop importante au Canada pour voir, sans s'émouvoir son prix descendre à des niveaux qui réduiraient les producteurs à la mendicité. Mais nous ne pouvons empêcher les prix du blé, tels qu'enregistrés par un marché mondial comme celui de Liverpool, de refléter un état de surproduction ne fut-il que temporaire, et nous ne persuaderons pas les acheteurs étrangers de payer le blé canadien de qualité supérieure beaucoup plus cher que celui des autres pays. Je crois que ce problème doit être confié à des personnes expérimentées et que nous devons examiner soigneusement les vues de nos clients pour ne pas risquer un état d'hostilité entre acheteur et vendeur.

Des chiffres authentiques indiquent que sauf en l'année exceptionnelle de 1928, la consommation mondiale du blé a toujours absorbé la production, et qu'en 1934, cette même consommation l'a excédée considérablement. Les mêmes chiffres démontrent encore que les principaux pays importateurs de cette céréale, en dépit de l'augmentation constante de leurs emblavures depuis les bas niveaux des années qui suivirent immédiatement la guerre, n'ont cependant pas encore réussi, dans l'ensemble, à faire beaucoup plus qu'égaliser leurs superficies ensemencées d'avant-guerre.

Plusieurs pays importateurs ont déjà abandonné toute tentative d'accroître leurs emblavures. D'autre part, nous avons tout lieu de croire que les Etats-Unis et la Russie

sont sortis définitivement du domaine de l'exportation du blé, de sorte que le Canada devrait pouvoir maintenir l'augmentation qu'il a réalisée dans ses emblavures depuis la guerre, quitte à abandonner certaines régions impropres à la culture du blé.

Le développement du commerce et l'accroissement des richesses mondiales ont eu leur origine, à mon avis, dans l'augmentation constante de la production des denrées alimentaires essentielles, dont le blé est la plus importante. Les difficultés éprouvées durant quelques années ne sauraient changer mon opinion sur ce point. Jamais, dans l'histoire du monde, on n'a enregistré une surproduction continue et ininterrompue du blé. J'incline à croire qu'il en sera encore de même cette fois, et que l'expansion qui s'est produite dans la culture de cette denrée sera suivie, comme ce fut toujours le cas dans le passé, d'un accroissement correspondant des besoins des populations.

Mais nous ne devons pas oublier que l'agriculteur doit être rémunéré de façon qu'il ait confiance dans sa profession. Les revenus de ceux qui travaillent la terre doivent être proportionnés à ceux des autres classes. Il faut que les capitaux placés dans l'agriculture produisent un rendement raisonnable comme les profits obtenus par d'autres formes de placement.

Nous pourrions aider la classe agricole en allégeant certains fardeaux qui pèsent sur elle. Les frais de gouvernement, par exemple, devraient être réduits au minimum. Bien que peu de nos impôts directs soient payés par les cultivateurs, ce sont nos industries de base qui paient toutes les taxes. Le désir d'établir une bureaucratie, ou la perspective plus ou moins attrayante de stimuler les affaires, par la mise en oeuvre de travaux publics coûteux, ne devraient pas nous faire perdre de vue que ce sont là des entraves au développement du pays. Il n'est pas de raison plus vitale pour justifier l'élimination du gaspillage dans les services de transport, que l'urgence d'apporter à nos industries fondamentales le soulagement dont elles ont le plus grand besoin.

La fonction primordiale de nos services de transport au Canada est de porter vers les marchés les produits de la ferme et de rapporter aux cultivateurs les choses qu'ils achètent. Si importants que soient les autres intérêts en cause, le gaspillage et les frais inutiles sous ce rapport ne peuvent qu'être préjudiciables à l'ensemble du pays.

Ma théorie de la vie économique du Canada est très simple. Nos industries premières produisent certaines denrées, tandis que les autres classes de la population, vivent de l'échange des marchandises avec les produits de ces industries, qui sont à la base de notre vie économique. Les profits réalisés par celles-ci régissent l'existence économique de la nation.

Le cultivateur dit parfois qu'il vit du sol et que nous vivons de lui. Il y a là une vérité que nous aurions tort d'oublier. Faisons en sorte de ne pas faire porter à ceux qui sont responsables de notre existence économique un fardeau trop lourd pour leurs forces.

Il n'est personne qui, plus que moi, s'enorgueillisse de la croissance des villes du Canada, de l'expansion de nos grandes industries, de l'amélioration constante observée dans les modes de vie de nos gens, des progrès réalisés dans les domaines de l'éducation et de l'hygiène et des continues innovations appelées à rendre l'existence plus agréable et plus variée. Mais n'oublions pas que toute la structure de notre pays repose sur ceux qui cultivent le sol et qui sont à la base de la production des richesses naturelles pour le bien de l'humanité.

Bulletin Commercial du Canada

Une hausse marquée des prix du blé et un accroissement des exportations sont des facteurs susceptibles d'exercer, s'ils persistent, une influence considérable et féconde sur le mouvement général de reprise du commerce que l'on constate depuis quelques mois. Les exportations de blé en août se sont accrues en volume de 14,709,675 à 21,698,284 boisseaux, et en valeur, de \$12,868,422 à \$17,603,968, par rapport au mois d'août de l'an dernier. Cet accroissement a continué au cours du présent mois, en même temps que les prix touchaient les plus hauts sommets depuis août 1934. Outre l'amélioration des exportations de blé vers les marchés d'outre-mer, il y a eu une reprise notable du commerce général d'exportation. En août, la valeur du commerce extérieur du Canada est de \$120,297,899, au lieu de \$104,653,584 le mois précédent et de \$98,756,706 en août l'an dernier. Ce total est le plus élevé depuis mai 1931, et la balance commerciale favorable, qui se chiffre à \$21,177,773, est la plus forte qu'on ait eue en août depuis 1925, bien que les importations aient atteint aussi une plus grande valeur.

Comme il arrive toujours après la dissolution du Parlement, les projets des hommes d'affaires à certains points de vue sont laissés en suspens jusqu'à l'issue des élections. Les élections fédérales ont été fixées au 14 octobre; néanmoins, bien que l'intérêt se concentre en grande partie sur la campagne électorale, on constate très nettement des avances saisonnières dans les entreprises en général, le commerce de détail est plus actif et les permis pour nouvelles constructions sont en progression. L'augmentation de l'embauchage constatée en août l'emporte sur l'avance moyenne enregistrée au cours des quatorze dernières années.

Dans les provinces de l'Ouest, la moisson s'achève, et malgré des dégâts dus à la sécheresse, à la rouille, à la gelée, etc., la récolte de céréales, aux prix actuels, s'annonce comme la plus rémunératrice des cinq dernières années. Les estimations de la nouvelle récolte de blé ne sont pas identiques; d'après la Free Press de Winnipeg, le total pour l'Ouest serait de 274,764,000 boisseaux; à la même date, vers la mi-septembre, l'Office fédéral de la Statistique le fixait à 272,000,000 pour les trois provinces de la Prairie, y compris 16 millions de boisseaux de blé Durum et quelque 60 millions de boisseaux classifiés comme blé commun, de qualité trop pauvre pour la mouture. Ces trois provinces, l'an dernier, ont produit 263,800,000 boisseaux, sur une récolte totale pour le Canada de 275,849,000 boisseaux. L'Office du Blé, le 6 septembre, avec l'approbation du Gouvernement, a fixé le prix minimum du blé Northern No 1 à Fort-William à 87 cents $\frac{1}{2}$ le boisseau. Le prix minimum des autres qualités, le "blé d'engrais" excepté, a été annoncé le 17 septembre; le chiffre le plus élevé est de 89 cents pour le blé dur No 1. Dans son estimation finale, la Free Press de Winnipeg arrête la valeur de la récolte de céréales dans l'Ouest, d'après les prix cotés le 12 septembre, à \$241,381,000, contre \$223,055,000 l'an dernier.

L'industrie manufacturière reste un peu inégale d'un lieu à l'autre, mais la plupart des usines ont passablement de commandes en carnet; de plus, les aciéries et les ateliers

de matériel de chemin de fer bénéficient des commandes de nouveau matériel qu'ils ont reçues des chemins de fer. Le mois d'août a vu augmenter la production dans l'industrie du papier-journal: celle-ci a atteint 235,573 tonnes au lieu de 234,266 tonnes en juillet, et de 216,164 tonnes en août 1934. Les mines accusent toujours une grande activité et la hausse récente du prix des métaux usuels, tels que le cuivre et le plomb, a stimulé celles qui en font l'extraction. La valeur totale de la production de toutes les branches de l'industrie minière canadienne, le premier semestre de 1935, s'élève à \$138,836,420, contre \$131,942,180 la période correspondante de 1934, soit 5.2% de plus.

Les chargements ferroviaires, si on les compare à il y a un an, sont en recul pour les semaines finissant les 31 août, 7 et 14 septembre, mais on constate actuellement un trafic plus considérable. Un abaissement de 20% du tarif des messageries a pris effet le 2 septembre pour les grosses expéditions à longue distance, cette réduction suit une réduction analogue du tarif applicable au colis de 15 livres et moins.

Les recettes publiques fédérales provenant des principaux impôts se chiffrent, en août, à \$23,073,661, contre \$23,307,777 en août 1934. Pour la période de cinq mois à fin août, le total des recettes est de \$153,450,277 au lieu de \$141,215,849; l'accroissement du rendement de l'impôt sur le revenu dépasse tout juste 16 millions de dollars, mais il se trouve compensé par les pertes subies aux autres postes.

Le rapport des banques à charte en juillet révèle, par comparaison avec le mois de juin, un recul marqué des prêts à vue au Canada et à l'étranger, ainsi qu'une diminution des prêts courants au Canada et un léger abaissement des prêts courants à l'étranger. En revanche, le rapport indique une augmentation des dépôts à préavis et du portefeuille des fonds d'Etat et des autres valeurs. Les débits bancaires du mois d'août ont été de \$2,497,000,000, au lieu de \$2,533,000,000 en août l'an dernier.

Sur le marché des changes, la livre a baissé de 4.99 à 4.94 $\frac{1}{2}$, pour remonter plus tard à 4.99 $\frac{1}{2}$. Le dollar américain, après avoir été stable entre 3/8 % et 3/4 % de prime, s'est hissé soudain à 1 $\frac{3}{4}$ %. Le franc français a fléchi de 6.65 à 6.61, puis il est remonté à 6.70; les autres devises ont enregistré de petites avances. Par suite d'influences extérieures perturbatrices et de l'incertitude locale résultant de la présente situation politique, les cours des fonds d'Etat et des bonnes obligations municipales ont fléchi, de sorte qu'on peut actuellement acheter ces valeurs à de meilleurs taux de rendement qu'il n'était possible depuis plusieurs mois. Les obligations industrielles de la meilleure catégorie restent fermes.

(Banque de Montréal).

Monthly Economic Indices in France

The most striking fact in the August indices is that the domestic wholesale prices are up while the retail prices are down. The difference between French and foreign prices is now 21% the same as in June. Unemployed were less numerous. Exports continue their down ward trend.

Business Indices — (1913-14 = 100 except as indicated)

	Trend	Yearly Average			Monthly Average			
		1932	1933	1934	May	June	July	August
<i>Wholesale prices</i>	down	407	388	366	353	344	334	343
Domestic (29)	down	468	434	407	377	366	353	366
Imported (16)	down	298	306	294	310	303	302	303
Excess domestic over foreign	down	57%	43%	39%	22%	21%	17%	21%
<i>Retail Prices Paris (34)</i>	down	546	519	491	340	330	322	330
<i>Industrial Production</i>	same	96	107	99	439	438	430	420
Mechanical	down	96	108	99	92	92	92	
Metallurgical	down	72	84	80	95	95	95	
Textiles	up	60	74	63	81	80	80	
Mining	down	98	101	103	63	64	64	
Construction	down	100	91	82	101	101	98	
Leather	up	95	109	95	65	62	62	
Paper	up	102	127	143	90	91	93	
Rubber	up	660	900	892	132	132	133	
Automobiles	down	428	467	453	758	767	760	
<i>Carloadings</i>	up	108	103	97	423	423	412	
<i>Unemployed (1000)</i>	down	274	276	342	92	92	93	
<i>Employed</i>	up	81	79	77	423	403	381	380.6
<i>Bankruptcies</i>	down	150	148	160	72.4	74	75	74.1
<i>Imports, volume (1)</i>	down	118	123	109	168	164	158	163(2)
raw materials	up	103	120	107	103	102	102	
<i>Exports, Volume (1)</i>	down	86	88	90	101	102	104	
Manufactures	down	95	97	97	87	85	83	
<i>Taxes, sales, index</i>	down	109	109	99	2nd Quart. 1935		88	
do. in million francs	down	487	500	468	2nd Quart. 1935		1222	
<i>Gold Reserve, milliards</i>	down	79.5	81.0	79	77.8	70.8	71.3	75.6
<i>Gold Cover</i>	down	73.2%	78.4%	79.3%	78.3%	74.1%	74.7%	75.2%
<i>Discount rate</i>	down	2½	2½	2½	6	5	3½	3
<i>Stocks, French only</i>	down	245	232	194	205	192	181	184
<i>Bonds</i>	up	89	81	82.1	82.4	82.8	82.4	83.9

(Communiqué par "Savoir", 6 rue de l'Isly, Paris.)

Membres de la Chambre de Commerce Française au Canada

PRESIDENT D'HONNEUR

S. E. RAYMOND BRUGERE

Ministre Plénipotentiaire de France à Ottawa

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

M. RENE TURCK
Consul Général de France
à Montréal

M. HENRI DE CLERVAL
Attaché Commercial près la Légation
de France

MEMBRES D'HONNEUR

M. Gabriel Hanotaux, Ancien Ministre, Président du Comité France-Amérique, Paris.

M. Max Hymans, Président de la Commission des Douanes et des Conventions Commerciales de la Chambre des Députés, Paris.

M. Edouard Herriot, Chambre des Députés, Paris.

M. André O. Honnorat, Sénateur. Ancien Ministre de l'Instruction Publique, Paris.

MEMBRES DELEGUES EN FRANCE:—M. C.-A. CHOULLOU, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 24, rue de Milan, Paris.
M. M. QUEDRUE, Ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, 72 Ave des Champs Elysées, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Lucien Besnard.

Vice-Prés.: René Fleury, Henry Lefèvre.

Secrétaire: Ch. Montestruc.

Secrétaire-adjoint: P. M. d'Allemagne.

Trésorier: Daniel Bonnard.

Conseillers: MM. H. Dolisie, H. Lecocq, M. Louis, M. Nougier, G. Pétolas, A. Tarut, G. Vinant.

Conseil d'Arbitrage: MM. P. M. d'Allemagne, G. Boussion, F. M. Dan, H. Dolisie, F. Ducros, A. Gallin, A. Hadamar, J. P. Kempf, H. de Lanauze, M. Pasquin, R. de Roumefort, M. de Roussy de Sales.

Avocat-Conseil:

Me Paul Lacoste, C.R., de l'étude légale Lacoste et Lacoste, 221, O., rue St-Jacques, Montréal.

Notaire:

M. J.-A. Clavel, notaire, 4, rue Notre-Dame Est, Montréal.

Membres Correspondants:

M. E. Lacroix, Agent Consulaire de France, North Sydney, N.S.

M. S.-N. Jean, Agent Consulaire de France, Regina, Sask.

M. A.-S. Lanfranchi, Agent Consulaire de France, Halifax, N.S.

E. Bourbousson, Conseil juridique pour la France, 131, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (VIII).

MEMBRES ACTIFS

Louis Baisez, agent, représentant et importateur, 1015, rue St-Alexandre, Montréal.

René Bertrand, Ingénieur Civil, 6890, Notre Dame Est, Montréal.

Lucien Besnard, Conseiller du Commerce Extérieur, 610, rue St-Jacques, Montréal.

Daniel Bonnard, représentant de la maison Dognin — Racine, 900, New Birks Bldg., Montréal.

G. Boussion, importateur, 211, rue St-Sacrement, Montréal.

E. M. Chamelet, Chartered Life Underwriters, 823, Dominion Square Bldg, Montréal.

Pierre Charton, Conseiller du Commerce Extérieur, de la maison Herdt et Charton, Inc., 2027 McGill College Avenue, Montréal.

A. Ciriez, industriel, Teinture et apprêtissage, Saint-Jean, Qué.

P. M. d'Allemagne, Ingénieur Conseil, 1430 rue Bleury, Montréal.

F. M. Dan, Président de France-Couture, (Canada), Ltée, 1470, rue Peel, Montréal.

H. Dolisie, Directeur Air Liquide, 1111, Beaver Hall Hill, Montréal.

François Ducros, Directeur Corporation Pharmaceutique Française, 533, rue Bonsecours, Montréal.

Gaston Durand, Directeur de Perrin Glove Co., (Canada), Ltd., 437, rue Mayor, Montréal.

J. I. Eddé, Président, J. Eddé Limitée, 68, rue Laffitte, Paris.

M. Ferrand, Union-Incendie, 9, Place Vendôme, Paris.

René Fleury, Délégué Général au Canada de la Cie d'Assurances Générales Accidents etc., de Paris, 376, Avenue Redfern, Westmount.

A. Gallin, Président, Gallin Glove Co. Ltd., Mappin Bldg., 1420 Victoria St., Montréal.
André Hadamar, de la Librairie Beauchemin Ltée, 430, St. Gabriel, Montréal.

R. Hurel, Conseiller du Commerce Extérieur, Président de la Compagnie France Film, 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

J. P. Kempf, Banquier, Crédit Anglo-Français Ltd., 507, Place d'Armes, Montréal.

Jean M. Lafon de la Maison Millet, Roux & Lafon, Ltée, 1215, St-Denis, Montréal.

H. de Lanauze, Importateur, 1001, rue Bleury, Montréal.

Henri Lecocq, Directeur de Coudurier, Fructus, Devigne et E. Meyer, Ltd., 1000 New Birks Bldg., Montréal.

Henry Lefèvre, Gérant Général, Potash Company of Canada Limited, 360, St-Jacques, Montréal.

Marcel Louis, Directeur de la maison Blanchini, Fériet, 600, New Birks Bldg., Montréal.

Emile Mériot, agent com., 751, Victoria Square, Montréal.

Ch. Montestruc, 308, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Nougier, ancien Président, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur de J. Eddé Limitée, New Birks Bldg., Montréal.

Marcel Pasquin, Directeur du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

H. B. de Passillé, Importateur, 506, rue Cherrier, Montréal.

Marcel Payen, Directeur Franco-Canadian Dyers, Ltd., St-Jean, Québec.

Georges Pétolas, Directeur-Propriétaire de "L'Hôtellerie", 132, St-Jacques, Montréal.

Victor Rougier, 350, rue LeMoynes, Montréal.

R. de Roumefort, Directeur-général du Crédit Foncier Franco-Canadien, 5, rue St-Jacques Est, Montréal.

M. de Roussy de Sales, Directeur Général de la Cie Cinématographique Canadienne, Ltée et de la Cie France-Film, 1135, Beaver Hall Hill, Montréal.

Julien Schwob, Importateur, 485 McGill St., Montréal.

A. Tarut, Conseiller du Commerce Extérieur, de la Maison O'Brien & Williams, Agents de Change, 132, rue St-Jacques, Montréal.

G. Vennat, Conseiller du Commerce Extérieur, 36, rue Poquelin-Molière, Bordeaux.

Dr Paul Villard, 2055 Avenue Vendôme, Montréal.

G. P. Vinant, de la Maison Vinant Ltd., 533, rue Bonsecours, Montréal.

SECTION DE L'ONTARIO

PRESIDENT

A. L. Phené, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Olivier Canada Ltd., 55, York Street, Toronto 2.

VICE-PRESIDENT

R. LeBailly, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur The European Co., 431 Confederation Bldg., Toronto 2.

SECRETAIRE

B. Lestocart, 241 Victoria Street, Toronto.

TRESORIER

E. Desnoux, Conseiller du Commerce Extérieur, Directeur Les Successeurs d'Albert Godde, Bedin & Cie, 64 Wellington Street West, Toronto.

MEMBRES ACTIFS

C. Baujard, King Edward Hotel, Toronto.
R. Cera, 142, Carlton Street, Toronto.
C. Rochereau de la Sablière, 301 Jarvis St., Toronto.

Membres adhérents

M. Aquarome, 78, Grosvenor St., Toronto.
F. Bouyeux, 9, Tennis Crescent, Toronto.
A. Bouillot, King Edward Hotel, Toronto.

R. d'Eaubonne, "G. Johnston", 15, Flatt Avenue, Hamilton, Ont.

O. Goetz, c/o French Line, 53 Richmond Street W., Toronto.

L. Jacquier, de Coudurier, Fructus, Devigne (Canada), Bloor Bldg., 57 Bloor West, Toronto.

L. M. Lamouroux, 421, Manor Road East, Toronto.

G. B. Maurer, 6 Castlevue Ave., Toronto.

E. Pouliot, a/s Blanchini Fériet, 57 Bloor Street West, Toronto.

Raoul Pimont, Royal Connaught, Hamilton.

St. Elme de Champ, Professeur à l'Université de Toronto, Toronto.

O. Warnault, 659 Broadview St., Toronto.

MEMBRES ADHERENTS

AERONAUTIQUE

Compagnie Aérienne Française, 18 rue de Nanterre, Suresnes (Seine).

AGENTS MARITIMES ET DE TRANSPORT

Henri Ferrière, agent de "County Line" Intercontinental Transport Services, 9, Place Jean-Jaurès, Bordeaux.

Hernu-Péron & Stockwell Ltd., 13, rue de Nancy, Paris.

Albert A. Gardiner, Assistant Gérant Général du Trafic des Voyageurs, Canadien National Railways, Montréal.

E. Lacroix & Cie, Représentations, charbon, North Sydney, C.-B., Canada.

Thomas Meadows & Co., 24, rue de l'Ecliquier, Paris, et 333, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Messageries Universelles, 44, rue d'Hauteville, Paris, 10e.

R. Moiroud & Cie, 31, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

Henri Mouren Jeune, 43, Cours du Vieux Port, Marseille.

Paul Tellier, Représentant MM. J. M. Currie & Cie, agents du Canadian Pacific, 36, rue d'Hauteville, Paris.

Canadian National Railways (France) S. A., 1, rue Scribe, Paris.

AGENT DE FABRIQUES

E. St. Loup, 504, Boulevard St-Laurent, Montréal.

AGENT DE PUBLICITE

Hector Fontaine, Canadian Advertising Agency Ltd., 1135, Côté Beaver Hall, Montréal.

AGENTS REPRESENTANTS ET COMMISSIONNAIRES

Marcel Gaborit, 83, Avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.

J. Herbout, 137, Boulevard de la Reine, Versailles (S. et O.).

J. J. Puritz, représentant de MM. H. Hentz & Co. de New York, 15, Rue du Louvre, Paris.

C. Vallet, 517, Ave des Pins O., Montréal.

APPAREILS DE RAYONS X ET D'ELECTRICITE MEDICALE

Compagnie Générale de Radiologie, 34, Blvd de Vaugirard, Paris.

ARCHITECTES

J. O. Marchand, 486, Wood Ave., Montréal.

Antoine Monette, diplômé par le Gouvernement français, 60, rue St-Jacques ouest, Montréal.

Marcel Parizeau, 80, rue Kelvin, Outremont.

ARCHITECTE ET INGENIEUR-CONSTRUCTEUR

Ernest Cormier, diplômé par le Gouvernement français, 2039, rue Mansfield, Montréal.

ARMATEURS

Compagnie Générale Transatlantique, 6, rue Auber, Paris, **Richard Faivre**, Représentant Général de la Compagnie Générale Transatlantique pour le Canada, 1196, Place Phillips, Montréal.

H. Genestal & Fils, 44, rue de la Bourse, Le Havre.

ARTICLES DE RELIGION

Joseph Banceel, St - Julien - Molin - Molette, (Loire).

C. Belle, 121, rue Bugeaud, Lyon.

R. Gaudriot, successeur de D. Saudinos-Ritoutret, 2-4-6, Place Saint-Sulpice, Paris.

A. Pichard, Médailles, 3, Avenue de Cholet, Saumur, M. et L.

ASSURANCES

Cie Française du Phénix, 33, rue Lafayette, Paris.

Compagnie d'Assurances Générales contre l'Incendie, 87, rue de Richelieu, Paris.

M. Merlin, Directeur de la Société Française d'Assurances pour Favoriser le Crédit, 58, Rue Taitbout, Paris.

Gérard Parizeau, 5219, avenue Brillonn, Montréal.

AVOCATS

Lieut. Col. J. de G. Audette, C.R., 507, Place d'Armes, Montréal.

A. Rivet, Avocat, Défenseur au Tribunal de Commerce de la Seine, 48, rue de Provence, Paris.

Ernest Tétreau, Avocat, C.R., 246, Chemin Ste-Catherine, Outremont.

BANQUES ET AGENTS DE CHANGE

Banque de l'Algérie, 217, Blvd St-Germain, Paris.

Banque de Madagascar, 88, Rue de Courcelles, Paris.

Banque Nationale Française du Commerce Extérieur, 21, Boulevard Haussman, Paris.

L. G. Beaubien & Cie, 5, Rue Daunou, Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris, 14, rue Bergère, Paris.

Crédit Lyonnais, société anonyme, capital entièrement versé, 400 millions, 17, Boul. des Italiens, Paris.

Léopold Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

J. Hamel, gérant, Banque Canadienne Nationale, 759, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

René T. Leclerc Inc. Banquier en Placements, (Aristide Cousineau, président) 240, St-Jacques, Montréal.

Hector Mackay, Secrétaire du Directeur Général, Banque Provinciale du Canada, 221 ouest, rue St-Jacques, Montréal.

Société Générale pour le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 29 Boulevard Haussmann, Paris.

BIBLIOTHECAIRE

A. Leblond de Brumath, bibliothécaire de la Commission Scolaire Catholique de Montréal, 307, Ontario Est, Montréal.

BONBONS COMPRIMES

Etablissements Robin, 2 rue Paul Janet Strassbourg.

BONNETERIE

Les Fils de Valton & Cie, Usine St-Joseph, Troyes, France.

BRASSERIES

Norman J. Dawes, Président et Directeur de la National Breweries, Limited, 990, rue Notre-Dame Ouest.

BRODERIES ET DENTELLES (FABRICANTS DE)

Petrus Denis, Tarare (Rhône).

BRONZES ET ORFEVRES D'EGLISE

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

P. Noirof, 17, rue du Pont aux Choux, Paris.

Villard et Fabre, 17 rue Barrême, Lyon.

CABLES TELEGRAPHIQUES

Cie Française des Câbles Télégraphiques, 53, rue Vivienne, Paris.

G. H. Hoyle, Gérant, Anglo-American Telegraph Co. Service Câblographique, 140, Notre-Dame ouest, Montréal.

C. A. Leprohon, agent français autorisé de la Cie de Télégraphie Marconi, 211 St. Sacrement, Montréal.

CAFES, THES, EPICES

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES

Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Boulogne-sur-mer, Caen, Calais, Chambéry, Colmar, Dunkerque, Grenoble, Le Havre, La Rochelle, Le Mans, Lille, Lyon, Marseille, Mazamet, Nantes, Nice, Nîmes, Paris, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulouse, Troyes.

CHAMBRES SYNDICALES

Chambre Syndicale des Fabricants de Produits Pharmaceutiques, 44, rue du Collège, Paris, 8e.

Chambre Syndicale des Fabricants Français de Jeux & Jouets, 10, Rue de Lancry, Paris.

CHEF DE CUISINE

M. E. Thomas, chef à l'Hôtel Mont-Royal, 4932 Coolbrook Ave., Montréal.

CHOCOLAT (FABRICANTS DE)

Menier, 56, rue de Châteaudun, Paris.

CINEMATOGRAPHIE

Cie France-Film, (R. Hurel, Directeur), 1135 Beaver Hall Hill, Montréal.

COLLES ET GELATINES

Compagnie Centrale Rousselet, 50, rue Boileau, Paris.

CONSERVES ALIMENTAIRES, SARDINES, ETC.

Cassegrain, Vertou-les-Nantes.

Ch. Gillard, F. Mesuret et Cie, Conserves de Champignons, Bordeaux.

Etablissements F. Delory, Lorient.

Jourde Frères, 56 rue de Marseille, Bordeaux.

Maison Amieux Frères, Chantenay-les-Nantes, (Loire-Inf.).

A. L. Vanhoutte, 413, rue Ontario Est, Montréal.

COULEURS ET VERNIS

Lefranc (Sté-A-nyme), 15, rue de la Ville-l'Evêque, Paris, 8e.

COUPELLERIE

Société Générale de Couverture et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

CRISTALLERIES

Cie des Cristalleries de St-Louis, St-Louis-Les-Bitche, France.

DIAMANTS ET PERLES

L. Gauthier Fils, 52, rue de Turbigo, Paris.

DISTILLATEURS LIQUORISTES

Distillerie de la Bénédicte, Fécamp, (Seine-Inf.).

Distillerie de "La Petite Chartreuse", 53, Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements Marnier-Lapostolle, 91 Boulevard Haussmann, Paris.

Etablissements A. Noirot-Carrière, Dijon (Côte d'Or).

Jourde Frères, 56, rue de Marseille, Bordeaux.

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Les Petits-Fils de Frédéric Mugnier, Dijon (Côte d'Or).

Société Anonyme de la Grande Distillerie E. Cusenier Fils Aîné & Cie, 226, Boulevard Voltaire, Paris.

DIVERS

Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité, 23, Rue Vienne, Paris.

Office Algérien d'Action Economique et Touristique, 26, Boulevard Carnot, Alger.

Président de la Sté pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, 29, La Canebière Marseille.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

Bisquit-Dubouché & Compagnie, Jarnac-Cognac, (Charente).

Alex. Brodersen, Directeur d'Exportation, Jean Jousson, 24, Rue Millardet, Cognac.

Camus Frères, "La Grande Marque", Cognac.

Denis, Mounié & Co. Cognac (Charente).

P. Frapin & Cie, Segonzac et Cognac, (Charente).

Godet Frères, La Rochelle, (Charente Inférieure).

James Hennessy & Co., Cognac, (Charente).

Les Héritiers de Marie Brizard & Roger, Bordeaux (Gironde).

Maison Prunier, Cognac (Charente).

J. & F. Martell, Cognac (Charente).

J. Robin & Cie, Cognac.

Georges Sayer et Cie, Cognac (Charente).

Société des Propriétaires Viticoles de Cognac, J.-G. Monnet et Cie, Cognac.

EAUX MINERALES

Compagnie d'Exploitation des Sources Andreau du Bassin de Vichy, 33, Route de Cusset à Vichy, (Allier).

Compagnie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy, 24, Boulevard des Capucines, Paris.

Société Générale des Eaux Minérales Vittel, (Vosges), Grande Source et Source Hépar.

Source Perrier, Vergèze (Gard) France.

EDITEURS

Maison Aubanel Père, imprimeur de Notre Saint-Père le Pape, fondée en 1744, 7, Place St-Pierre, Avignon (Vaucluse).

J. E. Depelley & Cie, Limoges (Haute-Vienne).

G. Droguet & R. Ardent, 60, rue Montmailler, Limoges.

Garnier Frères, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

L'Illustration (Baschet & Cie), 13, rue St. Georges, Paris.

Librairie Armand Colin, 103, Boulevard St-Michel, Paris.

Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse, Paris.

Maison Alfred Mame & Fils, Tours (Indre et Loire).

Masson & Cie, 120 Boulevard St-Germain, Paris.

Emmanuel Vitte, 3, Place Bellecour, Lyon.

EDITEURS DE MUSIQUE

Vve L. J. Biton, St-Laurent-sur-Sèvre, (Vendée).

FEUTRES POUR PAPETERIE

Debouchaud & Cie, Nersac (Charente).

FILATURE

Dollfus-Mieg et Cie, Société Anonyme, fils de coton, de lin et de soie, Mulhouse.

FILATURE DE LAINES PEIGNEES

Anciens Etablissements Cordonnier, 5, rue de Mouvaux, Roubaix.

FONDERIES DE BRONZE D'ART

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durennes, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

FOURRURES

Fourrures Max. A. Leroy, directrice, 19, Ave Matignon, Paris.

A. Primot et Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

Reville Frères, 42, rue de la Boétie, Paris.

GANTERIE

Etablissements Reynier, 2, rue Maréchal Dode, Grenoble.

Gant Perrin (Société Anonyme du) Grenoble, (Isère).

Tréfousse & Cie, Chaumont, (Haute-Marne).

GAZES A BLUTER POUR MINOTERIES

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

GELATINE (FABRICANTS DE)

Compagnie Centrale Rousselot, 50, rue Boileau, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue Saint Ferréol, Marseille.

GLACES

Manufacture de Glaces et Produits Chimiques de St-Gobain, Chauny et Cirey, 1, bis, Place des Saussaies, Paris.

GOMMES ET PRODUITS COLONIAUX

J. Arlès & Pène, 64, Rue Sainte, Marseille.

GRAINES DE SEMENCES

Etablissements Houedry et Barbé, Société Anonyme, siège social, Dol de Bretagne, (Ille-et-Vilaine).

Vilmorin-Andrieux et Cie, 4, Quai de la Mégisserie, Paris.

HAUTS-FOURNEAUX

Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne, 26, rue du Faubourg Poissonnière, Paris.

Société des Hauts-Fourneaux & Fonderies de Pont à Mousson, 91, rue de Toul, Nancy (Mêth & Mlle).

HOTELS

Hôtel Lotti, A. Lotti, Gérant, 7 et 9 Avenue de Castiglione, Paris.

Hôtel Lutetia, H. Dehouve, Administrateur-Délégué, 43, Boulevard Raspail, Paris.

Hôtel de France et de Choiseul, M. Demellette, Propriétaire, 239-241, Rue St-Honoré, (Place Vendôme), Paris.

Hôtel Ritz, Victor M. Rey, Directeur Général, 15, Place Vendôme, Paris.

HUILES D'OLIVE

Savonneries et Huilleries du "Naturel", 76, rue Sainte, Marseille.

HUILES VEGETALES IMPORTATEUR-EXPORTATEUR

Société Commerciale de l'Ouest Africain, 7 rue de Téhéran, Paris.

IMPORTATEUR ET MANUFACTURIER

E. Chamberland, de la maison Henri Jonas & Cie, 137, rue St-Paul Ouest, Montréal.

INDUSTRIEL

André Sault, Sommer Bldg., 37, rue Mayor, Montréal.

INGENIEURS

Fernand Bourdill, 29, rue Octave Feuillel, Paris.

Georges Brassart, 4501 Ave Royale, Montréal.

JOURNALISTE

Jean Nolin, 447 Sherbrooke est, Montréal.

LAINES ET LAINAGES

Lepoutre Frères, 33, rue des Lignes, Roubaix (Nord).

Les Fils d'Adrien Fournier Soc. Anme, tissage mécanique de laine peignée à Oullins & St-Génis Laval — Rhône.

Serges et draperies — Siège social, 49, rue du Buisset à Oullins (Rhône).

Seydoux & Cie, 23, rue de Paradis, Paris.

LAINES, PEAUX ET CUIROTS

A. Combe et Fils, 156, Faubourg St-Denis, Paris.

LIBRAIRES

Département Etranger Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain, Paris. Service de Monsieur Margerie.

Aristide Pony, 554, rue Ste-Catherine est, Montréal.

MACHINES AGRICOLES ET VITICOLES

Etablissements Vermorel, Villefranche (Rhône).

MAGASINS DE NOUVEAUTES

"Au Printemps" 64 Boulevard Haussmann, Paris.

Grands Magasins de "La Samaritaine", 75, rue de Rivoli, Paris.

MAISON D'ALIMENTATION

Zéph. Hébert, président de la maison Laporte, Hudon, Hébert, Ltée, 604, rue St-Paul Ouest, Montréal.

MAISON D'EDUCATION

Madame Boissier, Officier de l'Instruction Publique, 14, Avenue Gourgaud, Place Péreire, Paris.

MARBRES, PIERRES ET GRANITS

Société Anonyme des Marbres, Pierres et Granits, 34, Rue Drouot, Paris.

MATIERES COLORANTES

Société Anonyme des Matières Colorantes et Produits Chimiques, 69, rue de Miromesnil, Paris.

MEDECINS

Dr. Boulva, Villa Thérèse, Vence, France.

Dr Félix Lavagna, Directeur de l'Institut Ophtalmique, 6, Boulevard Prince-Pierre, Monaco.

MEGISSERIES ET CHAMOISERIES

A. Mercier, Chalet La Galuclère, Gorges (Loire-Inf.).

MINOTERIES (outillage pour)

Etablissements Tripette & Renaud Fils, 37, rue Jean-Jacques-Rousseau, Paris.

MINOTERIES & SEMOULIERIES

A. Becker, Moulins de la Ganzau, Strasbourg — Neuhof.

Grands Moulins de Paris, 3 Blvd de la Liberté, Marseille, France.

NEGOCIANT EN VINS EXPORTATEUR

J. Thorin, Pontanevaux (Saône & Loire), France.

OCRES

E. Léopold Anselme, 6, Avenue Victor-Hugo, Apt. (Vaucluse).

ORFEVRES

Charles Favier et Cie, 1, Avenue de la Bibliothèque, Lyon.

Mémery & Hours, orfèvrerie d'églises, 25, Chemin de Choulans, Lyon.

Société Générale de Coutellerie et d'Orfèvrerie, 31, rue Pastourelle, Paris.

Villard et Fabre, orfèvrerie d'église, 17, rue Barrême, Lyon.

OUTILS

Peugeot & Cie, Pont-de-Roide (Doubs).

PAPIERS (FABRICANTS DE)

Dalle Frères & Lecomte, Bousbecque, (Nord).

PAPIERS A CIGARETTES (FABRICANTS DE)

L. Lacroix Fils, Angoulême, (Charente).
Société Job, 72, Boulevard de Strasbourg, Toulouse.

Société Anonyme des Anciens Etablissements Braunstein frères, 70, Blvd Exelmans, Paris.

PAPIERS A FILTRER

L. Durlieux, 18, rue Pavée, Paris.

PAPIERS PEINTS

Société Anonyme Isidore Leroy, Ponthierry (Seine & Marne), France.

PARFUMEURS

Coty Parfumerie, 23, Place Vendôme, Paris.

Parfums Guerlain, 67 Avenue des Champs Elysées, Paris.

Houbigant, (Parfumerie), 19, rue du Faubourg St-Honoré, Paris (8ème).

Maison François Vibert, Pétrole Hahn pour les cheveux, 89, Avenue Berthelot, Lyon.

Syndicat de la Parfumerie Française, 19, Rue Cambon, Paris.

PASSEMENTERIES, BRODERIES ET TISSAGES

Société Anonyme Passementeries, Broderies et Tissages, 3, Place des Victoires, Paris.

PATES ALIMENTAIRES

Bertrand & Cie, Grigny (Rhône).

Etablissements Rivoire & Carret, 33, Boulevard de la Liberté, Marseille.

Etablissements Ferrand & Renaud, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.

PEIGNES ET MATIERES PLASTIQUES

Etablissements A. Feuillant Fils, Ezy (Eure) France.

PELLETIERES EN GROS

A. Primot & Cie, 69, rue d'Hauteville, Paris.

PHOTOGRAPHE

Valéry Garcia, 648, Rue Sherbrooke Ouest, Montréal.

POMPES

Jonet & Cie, Raismes-les-Valenciennes (Nord).

POTASSES

Société Commerciale des Potasses d'Alsace, Mulhouse.

PRODUITS CHIMIQUES (FABRICANTS DE)

Compagnie de Produits Chimiques et Electrometallurgiques Alais, Froges et Camargue, 23, rue Balzac, Paris.

Compagnie Générale des Produits Chimiques du Midi, 51, rue St-Ferréol, Marseille.

Société Anonyme des Matières colorantes et Produits Chimiques de St-Denis, 69, rue de Miromesnil, Paris.

Société des Usines Chimiques Rhône-Poulenc au capital de Frs. 75.000.000 — Siège social: 21, rue Jean Gougeon, Paris, (8ème).

PROFESSEURS

Henri Laureys, Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, 535, Avenue Viger, Montréal.

Gérard Parizeau, 5219, Avenue Brillon, Montréal.

Paul Riou, Docteur ès Sciences Physiques, 535, Avenue Viger, Montréal.

François Vézina, 535, Avenue Viger, Montréal.

PRODUITS MINERAUX

Chassaing Le Coq & Cie, 1, Quai Aulagnier, Asnières (Seine).

PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Arthur Décar, Vice-prés. Maison Rougier Frères, 350, rue Le Moyne, Montréal.

Etablissements Antoine Girard—R. Soudan & Cie, 48, rue d'Alésia, Paris.

Laboratoires Clin-Comar & Cie, 20, rue des Fossés St-Jacques, Paris.

Laboratoires Roussel, 97, rue de Vaugirard, Paris.

Les Etablissements Byla, Produits Biologiques, 26, Avenue de l'Observatoire, Paris.

Gallia Laboratories Inc., Albert Thouin (vice-président), 450, 7ème Avenue, New-York.

Société Canadienne d'Expansion Pharmaceutique, (Lucien Masson), 917, rue Cherrier, Montréal.

Société des Produits Pharmaceutiques Thévenot, Dijon, Côte d'Or.

Société Expansion Thérapeutique, 46 Faubourg du Temple, Paris.

REGLISSE

Régisse Zan, 104-114 Blvd de Plombières, Marseille.

REPRESENTANT — DELEGUE

René Robin & Fils, 5, rue Jean Soullès, Nogent-sur-Marne, (Seine).

RESTAURATEUR

Joseph Kerhulu, 22, rue de la Fabrique, Québec.

RHUM

Ernest Lambert & Cie, Rhum St. James, 11, rue Neuve, Sainte-Catherine, Marseille.

RUBANS ET VELOURS

- Carrabin & Cie**, velours-cols, 8, rue Lafont, Lyon.
- J.-B. David**, St-Etienne, (Loire).
- Epitalon Frères**, 22, rue de la Bourse, St-Etienne.
- Giron Frère**, 4, rue de la Richelandière, St-Etienne, (Loire).
- Mantelier & Cie**, 22, rue Royale Lyon.

SAVON DE MARSEILLE

- Desmarais Frères**, Savons type Marseille, 42, rue des Mathurins, Paris, et usine au Havre.
- Ferrier et Cie**, La Grande Savonnerie, Marseille.
- Savonneries et Huileries du "Naturel"**, 76, rue Sainte, Marseille.
- Société Anonyme des Savonneries de la Grappe**, 118, à 130, Grand Chemin de Toulon, Marseille.

SEMOULERIES

- Minoterie et Semoulerie Réunies, (L. Bourrageas et Cie)**, 11, rue Montgrand, Marseille.
- Félix de Chomel**, 3, rue Lafayette, Marseille, France.
- Etablissements Ferrand & Renaud**, Grands Moulins de Bellevue à St-Just, Marseille, France.
- Cie Franco Algérienne de Semoulerie**, 2, rue Papère, Marseille, France.

SOIERIES

- E. Anselme et Cie**, 2, rue Puits Gaillot, Lyon.
- Bianchini Férier**, rue Vaucanson, Croix-Rousse, Lyon; 24 bis, Avenue de l'Opéra, Paris; 609, New Birks Bldg., Montréal.
- Carrabin & Cie**, soieries tailleurs, 3, rue Laffont, Lyon.
- Coudurier, Fructus & Descher**, 170 blvd Croix Rouge, Lyon; 17, rue de la Paix, Paris, 1000, New Birks Bldg.
- Mantelier & Cie**, 22, rue Royale, Lyon.
- G.-L. Permezal & Cie**, 79, Cours Vitton, Lyon.

STATUES RELIGIEUSES ET PROFANES

- Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne**, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.

TAILLEUR POUR DAMES

- William St-Pierre Ltd.**, Chambre 402, 1434, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal.

TEINTURERIES, POUR FOURBURES

- C. et E. Chapal Frère & Cie**, 9, rue Kléber, Montreuil-Sous-Bois (Seine).

TISSUS

- Eidler & Lepavec**, Ste-Marie aux Mines, (Haut-Rhin).
- Société Anonyme du Pont Neuf**, 1, Rue Emile Moreau, Roubaix (Nord) France.

TISSUS POUR AMEUBLEMENTS

- Tassinari & Chatel**, 82, Rue des Petits Champs, Paris.

TRESSSES ET LACETS

- Cousin Frères**, Werwick-Sud (Nord).
- La Société Industrielle des Tresses et Lacets de St-Chamond**, St-Chamond, (Loire).

TUBES EN FER

- Société Française pour la Fabrication des Tubes et Emboutis**, Louvroil et Recquignies, Recquignies (Nord).

TULLES

- Petrus Denis**, Tarare, (Rhône).

TUYAUX

- Bonna Pipe Co. of Canada Ltd.**, 388 St-Jacques, Montréal.
- Société Anonyme des Etablissements Métallurgiques A. Durenne**, 26, rue de Faubourg Poissonnière, Paris.
- Société des Fonderies de Pont à Mousson**, Services Commerciaux, 11 et 13, rue St-Léon, Nancy, (Meurthe et Moselle).

VELOURS-SOIERIES

- Etablissements E. Bouton**, 51, rue du Temple, Paris.

VETEMENTS ECCLESIASTIQUES

- Etablissements Bruchet**, 56, rue d'Antrain, Rennes.

VINS D'ALGERIE

- Frédéric Lung**, Successeur de la firme, Lung Frères, Alger, Royal et Imperial Kebir.

VINS APERITIFS

- Amer Picon**, 5, rue Serr, Bordeaux.
- Cazalis & Prats**, vermouth. Cette, (Hérault).
- Dubonnet**, Société Anonyme, 7, rue Mornay, Paris.
- Maison L. Violet, J. et S. Violet Frères**, successeurs, Fabricants du "Byrrh" à Thuir (P.O.).
- Noilly, Pratt & Cie**, vermouth, Marseille.

VINS DE BORDEAUX ET SPIRITUEUX

- Barton & Guestier**, 35, Cours du Pavé-des-Chartrons, Bordeaux.

- Armand Dejean & Cie**, 51-53 Ave de Bouteaut, Bordeaux.

- Dubos Frères et Cie**, 24 Quai des Chartrons, Bordeaux.

- J. Lebègue & Cie**, Château Montbrun, Cantenac-Margaux, (Gironde).

- M. Marceau**, 57, rue Minvielle, Bordeaux.

VINS DE BOURGOGNE

- H. Collin & Bourrisset**, Crêches, près Mâcon (S. et L.).

- Etablissements A. Noiro-Carrière**, Dijon, (Côte-d'Or).

- J. Faiveley**, Nuits St-Georges, (Côte d'Or).
- H. Grandjean-Lanéry**, 31 rue des Minimes Mâcon (S. et L.).

- P. de Marcellis Frères**, Beaune, (Côte-d'Or).
- Albert Morot**, Château de la Creusotte, Beaune.

VINS DE CHAMPAGNE

- Champagne Heidsieck & Co., Monopole S. A.**, Reims (Marne).

- Champagne Ernest Irroy**, 13, Rue de la Justice, Reims (Marne).

- Kunkelmann & Cie**, Ste-Anonyme, Reims, (Marne).

- Lanson Fère & Fils**, Reims, (Marne.)

- Veuve Clicquot-Ponsardin**, Bertrand de Mun et Cie, Successeurs, Reims (Marne).

- E. Mercier**, Epernay, (Marne).

- Pol Roger & Cie**, Epernay, (Marne).

- Krug & Cie**, Reims, (Marne).

- Moët & Chandon**, Epernay (Marne).

- S. A. Champagne Pommery & Greno**, Reims, (Marne).

- Société Vinicole de Champagne, G. H. Mumm & Cie**, Reims.

- Louis Roederer**, Reims, (Marne).

VINS DE SAUMUR ET VOUVRAY

- Veuve Amiot**, St-Hilaire-St-Florent, (Maine et Loire).

- De Neuville & Cie**, St-Hilaire, St-Florent, (Maine et Loire).

- Landais-Cathelineau**, Chacé-France.

VINS & LIQUEURS

- R. D'Anthonay**, 40, rue de Paradis, Paris, France.

VISCOSE

- Société Française de la Viscose**, 5 et 7, Ave. Percier, Paris.

CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN

FONDÉ EN 1880

CAPITAL RÉSERVES : \$28,343,134

ACTIF : \$51,686,040

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

*Siège Social: 5, rue St-Jacques Est, Montréal
Canada*

Succursales à

QUEBEC — TORONTO — WINNIPEG — REGINA — EDMONTON — VANCOUVER

Comité de Paris: 6, rue Volney.



Rougier Frères Cie Incorporée
Fondée en 1901

MONTREAL | **PARIS**
350, rue LeMoine | 32, Blvd de la Bastille

Agence Générale au Canada des plus importantes maisons de

Produits Pharmaceutiques et Spécialités Françaises

ACCESSOIRES POUR PHARMACIE

Société d'Administration et de Fiducie

EXECUTRICE-TESTAMENTAIRE ET FIDUCIAIRE

5, rue St-Jacques est — MONTREAL
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT

Hon. Rodolphe Lemieux,
C.P., C.R., LL.D. à Montréal

VICE-PRESIDENT

Comte Cahen d'Anvers,
à Paris

Martial Chevalier
à Paris

Vicomte R. de Roumefort
à Montréal

Sir Thomas Chapais, C.R.
à Québec

Hon. L. Athanase David, C.R.,
à Montréal

Joseph Sirois, N.P.,
à Québec

Louis S. St-Laurent, C.R.,
à Québec

J. Theo. Leclerc
à Montréal

Hon. E. L. Patenaude C.R.C.P.
à Montréal

Alphonse Raymond
à Montréal

Paul Amos
à Montréal

J. C. H. Dussault, C.R.
à Montréal

J. THEO. LECLERC J. C. BROUSSEAU C. E. CAMPICHE
Directeur Général Secrétaire. Chef de Contrôle

LACOSTE & LACOSTE

AVOCATS

Paul Lacoste, C. R. — Alexandre Lacoste, C. R.
Eph. Leboeuf, Thomas Légaré.

Edifice Banque Provinciale

221 O., rue St-Jacques, Montréal (Canada)

Adresse Télégraphique "ETSOCAL"

Téléphone: LANcaster 7277



LA solidité d'une banque est déterminée par son histoire, sa politique, son administration et l'importance de ses ressources. Depuis plus de 117 ans la Banque de Montréal occupe dans la vie financière canadienne une position de tout premier plan.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DÉPASSE \$750,000,000



Ligne Française

**New-York
Plymouth
Havre**
Paquebots
Express
Départs:
Normandie
9 oct.
Ile-de-France
19 oct.
Normandie
23 oct.
Ile-de-France
16 nov.
Ile-de-France
7 déc.
Ile-de-France
24 déc.
Ile-de-France
11 jan.



**New-York
Plymouth
Havre**
Paquebots
Cabine
Départs:
Lafayette
2 nov.
Champlain
9 nov.
Lafayette
23 nov.
Champlain
30 nov.
Lafayette
14 déc.
Champlain
4 jan.
Lafayette
18 jan.

"NORMANDIE"

Le plus grand paquebot du monde (79,280 T.)

Allez en Europe par le Havre — Prix adaptés aux conditions actuelles — Service impeccable.
Cuisine française — Confort sans égal

TORONTO
53 Ouest, rue Richmond.

MONTREAL
Edifice Canada Cement,
1196 Place Phillips.

WINNIPEG
325, rue Main.